progrès
écho

HEBDOMADAIRE REGIONAL 40¢
78e année no 38 Rimouski 7 oct. 1981
3 cahiers - 80 pages Guide TV inclus



Jean-Pierre Côté: nouveau "PRO" aux Tennis

•page D-3

Développement touristique

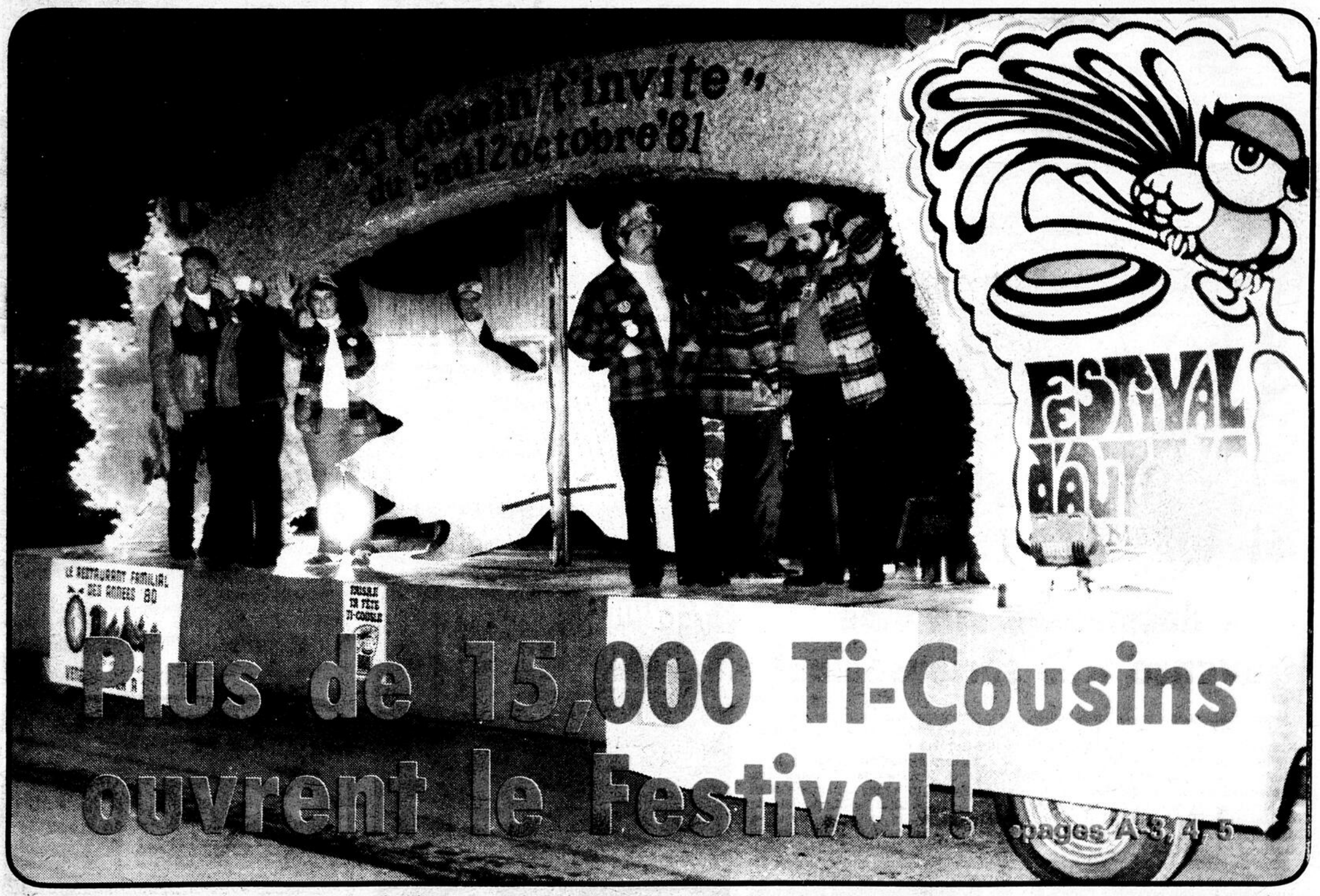
L'ATR appuiera les actions locales

•page A-7

SERN

Emission d'actions

•page A-9



•pages A-3, 4, 5

la Baie offre en exclusivité Beaumark
LES ÉLECTROMÉNAGERS DES ANNÉES 80

Le droit d'exclusivité devant la Régie

Les producteurs de bois attendent fébrilement le verdict de la Régie

Plusieurs centaines de producteurs de bois étaient présents, la semaine dernière, aux audiences de la Régie des Marchés Agricoles du Québec pour débattre du fameux règlement de l'exclusivité appliqué par le Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent. On se souviendra que le Syndicat avait appliqué ce règlement, il y a quelques mois, règlement qui de l'exclusivité dans le domaine de la vente du bois de sciage, déroulage, charbon et chauffage.

Très tôt, par contre, la dissidence s'organisa au sein du Syndicat et le Regroupement des Producteurs de Bois prenait ainsi naissance pour faire front commun contre le droit d'exclusivité préconisé par le Syndicat.

Le moyen de lutte pris par le Regroupement fut la pétition. Notons aussi que le premier bulletin d'information de ce Regroupement mentionne que plus de 95 pour 100 des producteurs contactés ont donné leur appui au groupe dissident.

Au cours de ces audiences, plus d'une soixantaine de producteurs et d'industriels du bois ont été entendus par la Régie. Plusieurs étaient contre et d'autres catégoriquement pour le règlement. Une chose est certaine, c'est que la dissension au sein du Syndicat est très grande et que plusieurs producteurs pourraient bien former un groupe parallèle au Syndicat existant...

Suite aux audiences, la Régie des Marchés Agricoles du Québec rendra son verdict d'ici quelques semaines.

A.L.

Meurtre à Rimouski

Dénouement?

L'affaire concernant le meurtre de Monsieur Roger Pageau, 57 ans, de la 80e rue Est à Charlesbourg, survenu au Motel Saint-Laurent de Rimouski le jeudi, 10 septembre dernier, pourrait bien connaître une nouvelle tournure d'ici quelques jours ou quelques heures même.

La semaine dernière, on retrouvait la Pontiac Le Mans de couleur bleue, volée sur les lieux du meurtre. Le véhicule en question a été retrouvé sur la rue Lockwell à Québec.

Selon un quotidien de Québec, les enquêteurs Berthol McKinnon de la Sûreté Municipale de Rimouski et Garnier de la Sûreté du Québec, bureau des enquêtes criminelles de Rimouski possèderaient certains renseignements relativement à cette affaire.

Père de 5 enfants, Roger Pageau a été sauvagement frappé à l'aide d'un pieu de clôture et à prime abord, le motif de ce meurtre crapuleux semble être le vol. Monsieur Pageau était représentant pour la compagnie Philips Electronique depuis plus de 20 ans.

Depuis le 10 septembre, rien n'avait transpiré de cette enquête mais à la lumière des derniers événements, on pourrait peut-être mettre la main sur des indices de valeur d'ici quelques heures.



L'enquête sur l'administration Saint-Hilaire

La Cour Suprême tranchera

La cause qui a fait couler beaucoup d'encre "l'enquête sur l'administration Saint-Hilaire" connaîtra bientôt un nouveau rebondissement. En effet, aujourd'hui, mardi, la Cour Suprême du Canada devrait rendre son jugement sur la requête pour permission d'en appeler de l'ancien maire de Rimouski, qui "cherche à faire sursoir la tenue d'une enquête sur son administration municipale tant que l'un des commissaires ne sera pas récusé" précise un quotidien montréalais.

On se souviendra que l'ancien maire Saint-Hilaire et les conseillers Fernand Lamontagne, Laurent Dumais, Gabriel Gagné, Gilbert Lévesque, Jean-Louis Ruest et Jean-Yves Parent demandent renverser (par voie juridique) la décision de la Cour d'appel du Québec, qui avait ordonné un sursis partiel de l'enquête.

Le juge de la Cour d'appel avait ordonné, on s'en souvient, que l'enquête suive son cours sur l'administration de la ville entre 1971 et 1978 sans toucher à la question du centre d'achats "La Grande Place".

Selon le quotidien de la Métropole, la Cour d'appel dans son jugement avait estimé que ce n'est qu'au sujet de la question de "La Grande Place" que le commissaire en cause, Monsieur Paul Bégin, "pourrait peut-être préjugé, en possession d'informations ou de renseignements déjà utilisés contre la cité de Rimouski ou ses administrateurs.

Rappelons que la Commission Municipale du Québec n'a pas tenu de séance depuis juillet 1979 en raison des procédures judiciaires. Demain, la Cour Suprême rendra probablement un verdict dans ce cas très contesté.

A.L.



(Le Progrès-Echo, Jean Lavigne)

Le jeudi 1er octobre dernier, les représentants des employés de CFER-TV sensibilisaient les membres du Club de Presse de Rimouski au conflit qui les oppose à leur employeur. Sur cette photo, nous apercevons MM. Paul Lapointe, président du Syndicat, Gilles Dumais, représentant de la F.T.Q. auquelle est affilié le syndicat des employés de CFER-TV et Bernard Caron, ndu comité de négociation.

CFER-TV

Le conflit pourrait perdurer

A leur 9e journée de lock-out, des représentants des employés de la station CFER-TV rencontraient les membres du Club de Presse de Rimouski, le 1er octobre dernier pour faire état de leurs revendications dans le conflit qui les oppose à leur employeur, les entreprises Télé-Capitale Ltée.

Selon les "lock-outés", aucune augmentation de salaire n'a été accordée à CFER-TV depuis septembre 1979 alors que l'entreprise aurait réalisé un taux moyen de profit annuel de l'ordre de 30% entre 1976 et 1980. Et toujours selon les employés, le chiffre d'affaires de l'entreprise aurait doublé en 5 ans. Ces chiffres seraient tirés du bilan consolidé de Télé-Capitale et de ses filialéepour la période 1976-80.

Au chapitre des salaires, les employés désirent obtenir en moyenne $378 par semaine de 35 heures de travail alors que CFER-TV offre $284.40.

Une nouvelle rencontre de négociation est prévue pour le mardi 6 octobre, mais les autorités de CFER-TV exigent que certaines pièces manquantes à l'équipement leur soient remises avant de procéder. Des poursuites judiciaires pourraient être entamées dans le cas contraire. Pour sa part, le syndicat nie qu'un ou des employés soient en possession de telles pièces.

Les choses étant ce qu'elles sont, on ne croit pas à un règlement rapide dans ce conflit.

J.L.

Le dossier de la Pulpe avance très sérieusement

Après avoir connu un été très achalandé, le site de la Pulpe, sur la Rivière Rimouski, à la hauteur de la Municipalité de Sainte-Odile, fait l'objet présentement de nombreuses études et démarches de la part du Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, de la Corporation de Sainte-Odile et du Ministère de l'Environnement du Québec.

Rappelons que vers la fin de l'été dernier, un ingénieur du Ministère de l'Environnement avait procédé à l'étude de solidité du barrage de la Pulpe. Le rapport disait donc que le barrage était solide mais qu'il fallait apporter quelques correctifs pour le rendre plus sécuritaire.

C'est ainsi que dans une lettre datée du premier septembre, le M.L.C.P. à Rimouski se faisait le porte-parole de la Municipalité de Sainte-Odile, pour demander au Ministère de l'Environnement une deuxième étude, suite logique de la première étude, pour connaître les coûts exacts des réparations à faire pour le fameux barrage.

De plus, le Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche envisage très sérieusement de céder le barrage de la Pulpe à la Corporation Municipale de Sainte-Odile, pour que cette dernière puisse en faire un Parc Publique pour la baignade. En outre, la lettre demande des commentaires précis sur la nature, les coûts des travaux ainsi que sur les responsabilités respectives des parties en cause dans cette affaire.

L'étude a donc été entreprise et au Ministère à Rimouski on attend fébrilement les résultats. Aucun échéancier précis n'a été demandé mais selon un porte-parole du M.L.C.P. à Rimouski, le dossier est très pressant autant pour le M.L.C.P. que pour la Corporation Municipale de Saint-Odile.

A.L.

Construction du brise-lames à Rimouski-Est

9 soumissionnaires sont de la partie!

Les travaux de construction du mur de soutenement et du brises-lames à Rimouski-Est pourraient debuter a la mi-octobre. C'est ce que Mme Eva Côte, deputee federale de Rimouski-Temiscouata a fait savoir dans un communique de presse la semaine derniere.

Les soumissions relatives aux travaux d'infrastructures portuaires ont ete ouvertes a Quebec mercredi dernier et elles sont presentement etudiees par le ministere des Travaux Publics du Canada et la decision finale quant au choix du soumissionnaire devrait etre connue au cours de la semaine.

Les soumissions a l'etude sont celles des entreprises suivantes: Komo construction Inc de Quebec; Rely construction Inc et les Entreprises Barobec Ltee de Sainte-Foy; S.A.E. construction (1973) Inc; Irenee Saint-Laurent & fils Inc de Sainte-Luce; les Entreprises Jacques Dufour & fils Inc de Baie Saint-Paul; Gely construction Inc de Sainte-Foy; Construction B.M.L. de Riviere-du-Loup; Construction et Pavage Portneuf Inc de Saint-Marc des Carrieres; Simard et Beaudry Inc de Montreal.

R.A.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES - VERRES DE CONTACT
COR Clinique d'Optométrie de Rimouski
OPTOMÉTRISTES
Dr Jacques Michaud, O.D. directeur
Dr Denyse Beaudry, O.D.
Dr Marcel Michaud, O.D. Tél: 723-9283
Dr Pierre Rioux, O.D. 723-9284
Galeries La Grande Place Rimouski,

Rimouski est en fête!

Le Festival d'Automne a démarré du bon pied

C'est avec une forte participation populaire que s'ouvrait la 12e édition du Festival d'Automne de Rimouski, le lundi 5 octobre dernier.

Tout au long de la soirée, le nombre de personnes qui se sont déplacées d'abord pour assister au défilé du Festival et ensuite à la grande cérémonie d'ouverture au Colisée de Rimouski, Place de l'Animation pour la durée du Festival, puis la foule qui a applaudi avec coeur la véritable performance qu'ont offert "Les Echassiers de la Baie" et l'orchestre les "T-Birds", toujours au Colisée, laissent présager un succès certain pour le Festival d'Automne 81.

Vers 19 h 00, les premiers chars allégoriques et voitures prenant part au défilé quittaient Place Cooprix et des 75 qu'ils devaient être environ, près de 100 prenaient part à l'événement. Sur le boulevard Saint-Germain et ensuite dans la rue Rouleau, c'est une foule souvent compacte qui occupait les trottoirs et qui lançait des acclamations de joie aux nombreux figurants montés sur les chars.

La présence de représentants des festivals de Québec, de Matane, de Mont-Joli n'est pas passée inaperçue dans le défilé.

A 20 h 00, le Colisée commençait déjà à se remplir alors que le défilé n'était pas encore rendu complètement à destination. C'est seulement vers 21 h 00 qu'étaient présentés à une foule de plusieurs milliers de personnes, les organisateurs du 12e Festival d'Automne, le pro-maire de la Ville de Rimouski, M. Laurent Dumais, les députés du Comté, Mme Eva Côté et M. Alain Marcoux ainsi que la présidente du 12e Festival de Rimouski, Mme Diane Saint-Pierre.

Invité à prendre la parole, M. Dumais émettait le souhait que la semaine que nous vivrons en soit une de grandes festivités et de fraternité. M. Dumais souhaitait également que toute la population rimouskoise fasse du présent Festival, Son Festival et qu'elle en assure ainsi le succès. En terminant, il remerciait toutes les personnes, tous les organismes et toutes les entreprises qui ont donné leur appui au Festival et travaillé à son succès.

Puis, le maître de cérémonie de la soirée, M. Denis Beaumont, invitait Mme Diane Saint-Pierre à s'adresser à la foule.

Chaleureusement applaudie, Mme Saint-Pierre remerciait toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont oeuvré à la mise sur pied du Festival 1981 depuis le début de l'année et qui y travaillent encore; puis, souhaité à tous, le plus merveilleux des Festivals d'Automne de Rimouski.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la fête se poursuit toujours au Colisée et dans bien des coeurs de Rimouskois.

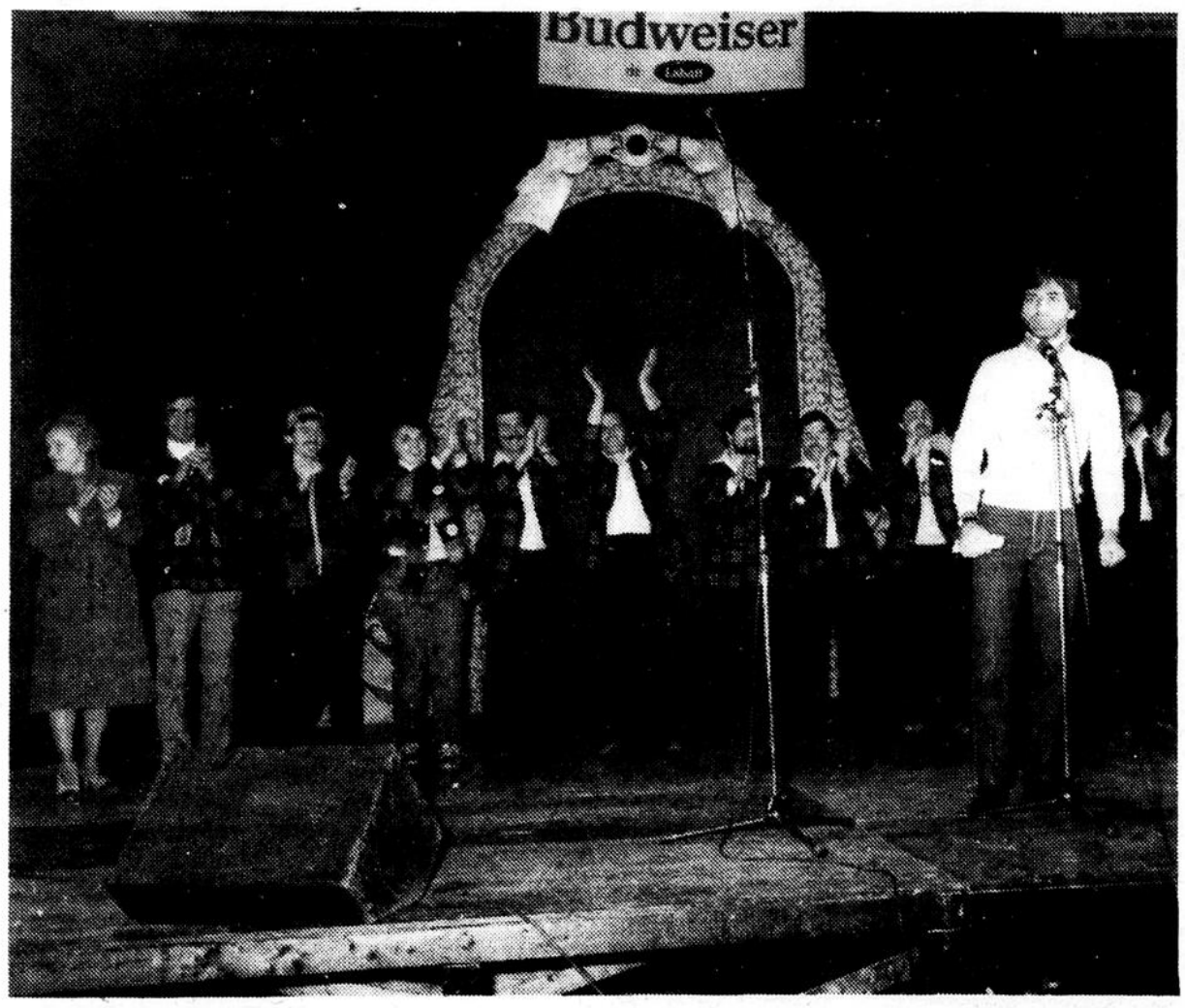
Jean Lavigne



Et claquons dans les mains...le Festival d'Automne est maintenant commencé, semble dire la présidente Saint-Pierre.



Le Festival d'Automne, c'est pour tout le monde, même pour les joueurs des Faucons de Rimouski. Bonne saison les gars!



Une vue partielle du Comité organisateur du Festival d'Automne qui a relevé un défi immense!

723 2242
Ambulance de Rimouski
Carol Gosselin prop. ENR.

Nous entretenons ce que nous vendons
Venez choisir vos électroménagers
Kenmore
Sears
140 ST-BARNABÉ RIMOUSKI
Service Téléphonique 24 heures
à Rimouski Sears peut prendre votre commande à toute heure du jour ou de la nuit téléphonez
724-7111

Le long du parcours...

Après un début de journée sombre, la température s'est mise de la partie et finalement, en début de soirée, le soleil était de la fête au moment où les préparatifs allaient bon train dans l'organisation du défilé...

Cette belle soirée d'automne a permis une forte participation tant dans le défilé que tout au long du parcours où plusieurs milliers de personnes étaient massées. Aux abords du colisée, la foule était également dense...

La participation des festivals de plusieurs villes du Québec a été remarquée lors du défilé d'ouverture. Le char allégorique du Festival de la Crevette de Matane s'est particulièrement attiré les éloges des spectateurs...

Bien que ce ne soit pas toujours facile, la sécurité a été assurée le plus possible lors du défilé. Les gars de la Sûreté Municipale et de l'association de mototourisme ont fort bien fait les choses...

Le Lyscé de Rimouski et les jeunes des équipes de développement du hockey mineur étaient à bord d'un char allégorique. Les joueurs des Faucons de Rimouski étaient également du défilé...

Tout comme l'an dernier, le défilé a été retransmis en direct sur les ondes de CBSL...

Les organisateurs ont posé un beau geste en rendant hommage au Club des 1000 dont les membres ont en quelque sorte sauvé le festival lors de la dernière crise de financement. Le club des 1000 était fort bien représenté lors du défilé...

Les employés syndiqués de CFER-TV présentement en lock-out ont pris part à la parade d'ouverture. Ils se sont faufilés distribuant "tract" et affichant leur situation par le biais de pancartes...

Les cérémonies d'ouverture ont débuté avec plus de 75 minutes de retard en raison du défilé beaucoup plus long que prévu. Cela n'a toutefois pas ennuyé les milliers de spectateurs qui ont eu le temps de se "réchauffer" ce qui a créé une atmosphère encore plus propice...

N'oubliez pas les Olympiades du festival vendredi soir au Colisée, une activité qui devrait attirer bon nombre de spectateurs...

Egalement, la populaire ballade Ti-cousin se déroulera mercredi soir. Il est nécessaire de s'inscrire au cours de la journée pour y participer. Il en coûte $2 par voiture...

Les spectacles à venir: samedi au Colisée, le Groupe 1755 et Bois Franc; dimanche au colisée, les Etoiles sur Glace; au centre civique, il y aura la musique du Royal 22e Régiment, le Gala-Jeunesse, une pièce de théâtre et un spectacle amateur. Des concerts seront présentés au Conservatoire de musique jeudi et vendredi soir...

A la Cathédrale dimanche soir, il y aura le spectacle Chant chorale. A la Coudée du Cégep samedi et dimanche, à ne pas manquer Danielle Oddéra chante Brel ainsi que le spectacle Goyar jeudi.

Au pavillon sportif, les T-Birds sont en spectacle à tous les soirs. Aux soirées ti-cousin, à place Normandie, les Rétro 60 seront en vedette...

Nous vous invitons à porter les souvenirs du festival. Cela aide à créer une atmosphère de fête en ville. Les produits souvenirs du festival sont tous identifiés du sigle officiel...

René Alary



(Le Progrès-Echo, J.-P. R.

Les Cousins et Cousines se donnent la main et dansent pour faire du Festival d'Automne de Rimouski un grande réussite.

Le Festival d'Automne offre tout un choix

Pour ceux et celles qui n'auraient pu prendre connaissance du programme du Festival d'automne de Rimouski, nous allons brosser un tableau de ce qui va se produire un peu partout, d'ici la fermeture prévue pour le lundi, 12 octobre prochain.

Mercredi

On peut visiter les différentes expositions ici et là à Rimouski, comme au Musée de la mer, au Centre Civique, à l'Office national du film, au conservatoire de musique, à la Place du rouet.

A 14 h 00, au Centre Civique, musique du Royal 22e Régiment, réservé aux handicapés et aux gens de l'âge d'or. En soirée, à ne pas manquer la balade Ti-Cousin à 19 h 30, à Plaza Arthur Buies. A 20 h 00, toujours au Centre Civique, musique du Royal 22e Régiment. On peut clôturer la soirée à la salle Normande avec la soirée Ti-Cousin.

Jeudi

Les expositions se poursuivent. A 13 h 15, musique du Royal 22e Régiment pour les enfants cette fois; à 17 h 00, début du tournoi de racquetball. A 19 h 00, tournoi d'échecs à Carrefour Rimouski. Au cours de la soirée, différents spectacles sont présentés.

Vendredi

Dès 7 h 30, chasse au faisan sur la Réserve Duchénier. Les expositions se poursuivent ainsi qu'un programme fort chargé en spectacles de toutes sortes.

Samedi

Dès 7 h 30 et 8 h 00, les chasseurs vont envahir la Réserve Duchénier et les Hauteurs. Les handicapés participent à un tournoi de quilles. On verra ensuite des compétitions telles que le rallye bottine, tir au pigeon, course de dune-buggy, rallye de l'orignal, expo-canine. En soirée, ça bouge partout en ville.

Dimanche

La chasse est de nouveau à l'honneur. La course de moto-accélération est sans doute "la" compétition du Festival, puisqu'on attend 15,000 personnes si la température est favorable. La compétition débute vers 13 h 00. En après-midi, il y a le slalom auto, le curling se poursuit depuis lundi dernier, en plus de la course de tacots pour les jeunes.

En soirée, à ne pas manquer le spectacle "Les Etoiles sur glace".

Lundi

Le Festival se termine avec la chasse au faisan, le vélo-cross, la fermeture des expositions et le spectacle de fermeture aura lieu au pavillon sportif de la rue de la Cathédrale. Bon Festival à tous.

Gilles Séguin
Opticien d'ordonnances o.o.d.

Lunettes
Verres de contact
Services optiques complets

Centre Médical (Face à l'hôpital)
161 Rouleau suite 107
Rimouski

723-4514

G. Séguin, o.o.d. L. Rapcourt, o.o.d.

Mini

Numéro	Possibilité de
860055	5 Gagnants de 50 000$
60055	40 Gagnants de 5 000$
0055	405 Gagnants de 250$
055	4,050 Gagnants de 50$
55	40,500 Gagnants de 5$

Les billets gagnants de 250$, 50$ et 5$ sont encaissables à toute succursale de la BNC.

Mini 25 lots bonis 10 000$ chacun

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Date: 02-10-81

868U585	238U465
496X378	512X442
976R709	456R586
478X692	874U765
946U465	295N021
776R934	348U186
630N030	164W205
188U121	477W205
951U532	809U107
892X218	443N241
890W427	441R415
668N917	900X168
	901X696

Numeros non decomposables

Le coup d'envoi du Festival d'Automne est donné pour la plus grande joie de tous les Ti-Cousins

Le Festival d'Automne de Rimouski débutait ses activités lundi soir dernier (hier soir) à Place de l'Animation. Mais auparavant toute la population de Rimouski et des environs a pu apprécier la qualité de la parade qui a parcouru les rues de la ville. A Place de l'Animation, plus de 3,000 personnes s'étaient données rendez-vous pour cette première soirée du "gros" Festival de notre ville.

Comme première soirée, c'est vraiment une grande réussite: parade, chansons, danses, etc., tout y était pour la plus grande joie de tous. On estime à plus de 10,000 personnes les gens qui ont assisté à la parade d'ouverture du Festival.

A Place de l'Animation (au Colisée), le spectacle était beau, féérique même avec les Echassiers de la Baie. Montés sur des échasses de un pied à quatre pieds, ces comédiens ont fait revivre la vie presque mystérieuse du légendaire Alexis Le Trotteur. Et oui, Alexis que l'on surnommait dans sa région, le Cheval du Nord. Les sept comédiens ont incarné plus de trente personnages pour faire revivre la vie "à la course" du personnage. Tantôt triste, tantôt gaie, la pièce a été une grande réussite et trace bien les épisodes de l'homme aux semelles de vent.

Autant les jeunes que les "vieux" ont apprécié la grande valeur artistique des Echassiers de la Baie. Mais la soirée d'ouverture ne s'est pas arrêtée là, au contraire, la grande rétro suivait à la grande joie des nombreux spectateurs.

Les Ti-Birds, de la musique qui "swing", endiablée et que de souvenirs...rock, cha-cha-cha et le fameux "plain" qui faisait le joie "cachée" de bien des jeunes filles et garçons d'autrefois.

Nous écrivons ces quelques lignes et à Place de l'Animation, la fureur du Festival d'Automne de Rimouski se poursuit dans la plus grande joie. Notre Festival semble bien engagé pour cette douzième année et le succès sera des plus éclatants.

Bon Festival d'Automne Ti-Cousin et ne manque pas tout au long de la semaine les multiples activités de ton Festival d'Automne de Rimouski.

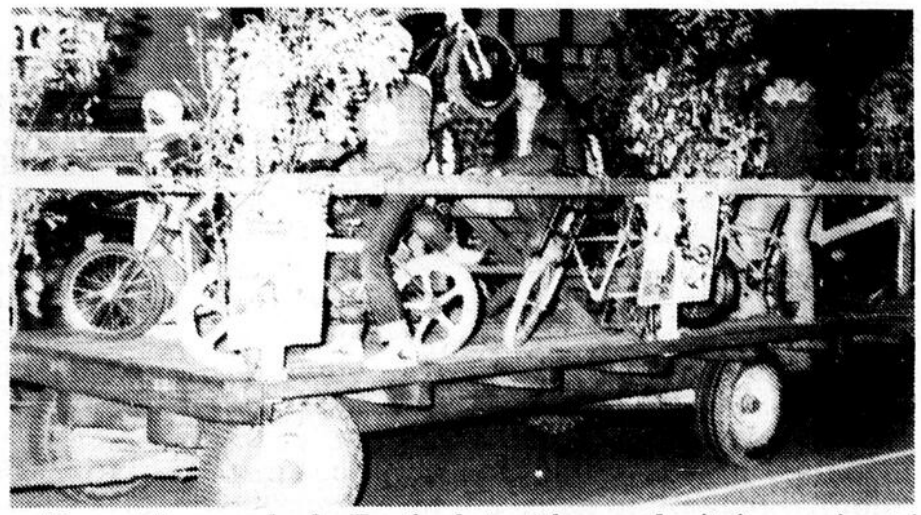
A.L.



Du haut de ses quelque 10 pieds, Alexis le Trotteur courtisait une jeune demoiselle qui devait mesurer plus de huit pieds!



Les Echassiers ont joué plus d'une trentaine de rôles durant leur spectacle sur Alexis le Trotteur.



Durant la parade du Festival, tout le monde était représenté même les adeptes du vélo-cross...



PHOTOS Le Progrès-Echo, J.-P. R.

Plus de 3,000 personnes s'étaient données rendez-vous à Place de l'Animation pour l'ouverture officielle du Festival d'Automne de Rimouski.



Et oui, quelques joueurs du hockey mineur de Rimouski, participent eux aussi à la fête.



bientôt "NOËL"

Faites des heureux avec une photo.
C'est une suggestion de cadeaux.

Chez Blondin
maître photographe

Prenez rendez-vous à 723-6642

AVANT LE
21 NOVEMBRE
DATE LIMITE POUR NOËL

Notre choix de photos décoratives est présentement disponible à l'occasion des Fêtes.

Vous pouvez offrir nos certificats cadeaux.

MATÉRIAUX BGB LTEE

296, rue Léonidas
162-166 rue de l'Evêché ouest Rimouski Tél.: 722-7744 et 723-7622

-DISTRIBUTEUR EN GROS ET EN DÉTAIL
-MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
-PORTES ET FENÊTRES
- PEINTURES SICO
- QUINCAILLERIE

éditorial

Ça peut gazer quand Montréal appuie le Bas Saint-Laurent Gaspésie

Le Copem (Comité de Promotion Economique de Montréal) composé principalement du Montreal Board of Trade et de la Chambre de Commerce de Montréal, par la voix de leurs présidents, Frank Roberts et Serge Saucier, ont décidé de brasser partout, tous les intervenants, dont, en tout premier lieu, le caucus des députés fédéraux du Québec en leur présentant un mémoire contenant Trente-trois vigoureuses recommandations susceptibles de relever l'économie de Montréal et du Québec afin que des décisions se prennent rapidement dans quatorze dossiers fort importants. La première séance de brassage eu lieu à la réunion du caucus des députés libéraux fédéraux au Mont Orford, en fin de semaine.

Parmi les dossiers de Copem, certains ne nous touchent qu'indirectement tel le déménagement à Montréal de l'ACDI (l'Agence Canadienne de développement international). Un autre nous est plus sensible, tel l'idée de surseoir au transfert des vols de Dorval à Mirabel, car cela deviendrait très contrariant pour le public voyageur de l'Est du Québec.

Là où Montréal nous donne un fier coup de pouce, c'est en concluant que "l'expertise québécoise en énergie devrait finalement amener le port méthanier à Gros-Cacouna pendant que le pipeline s'étendrait dans le Bas Saint-Laurent et Gaspésie avant d'aller dans les Maritimes.

Frank Roberts, du Board of Trade de Montréal, connaît bien notre région puisqu'il fut le directeur de la région Chaleur du C.N. dont nous faisons partie et qu'il devait être aussi celui qui intégra le chemin de fer de Matane et du Golfe au réseau national du C.N.. De plus, on le compte au nombre des "développeurs" du traversier-rail Matane Côte-Nord.

Dans le passé, peu de "preneurs" de décisions tel que lui, dans la grande métropole, ont seulement imaginé que l'Est du Québec était un atout pour le développement de Montréal. C'est du nouveau et il est à signaler et aussi à supporter. Si le temps de chacun était fini, peut-être pourrions-nous établir des liens fructueux avec le coeur économique du Québec et de l'est du Canada. Cela ressemblerait un peu au proverbe qui dit qu'on a toujours besoin d'un plus petit que soi.

En cette affaire de pipeline, si vital pour notre économie, nos Chambres de Commerce ne doivent pas rater de se joindre au Copem pour pousser nos politiciens au pied du mur. Quelque soient les promesses qui nous sont faites, le danger de tout rater existera, tant et aussi longtemps que les travaux ne seront pas bien engagés. La seule façon de mettre toutes les chances de notre côté, c'est de pousser sans relâche jusqu'à ce que le morceau nous soit donné et que notre désir se réalise, car celui-ci est aussi un besoin.

Roland Bellavance

ça s'dit dans l'quartier

Monsieur Jean-Yves LeBlanc, président de Sométal Atlantic à Rimouski annonçait il y a quelques jours la nomination de M. Jean-Guy Miller au poste de vice-président, opérations à cette Compagnie.

Pour sa part, Monsieur Leblanc entrera chez Marine Industrie, comme vice-président, division hydro-électrique le 7 octobre prochain. Un rimouskois qui gravit les échelons d'une grande compagnie. Nos félicitations à Monsieur Leblanc.

C'est le samedi 10 octobre prochain à 20 heures au Centre Civique que sera présenté un spectacle amateur auquel participent des personnes handicapées. Ce spectacle est organisé par l'Association de la Paralysie Cérébrale en collaboration avec la Corporation du Festival d'Automne de Rimouski.

Malgré un temps pluvieux, le demi marathon de la fin de semaine dernière a remporté un excellent succès. Notre ami Jo Malléjac était en grande forme d'ailleurs lors de cette course.

En parlant de ce Marathon, on a remarqué la présence de plusieurs personnes de la région gaspésienne.

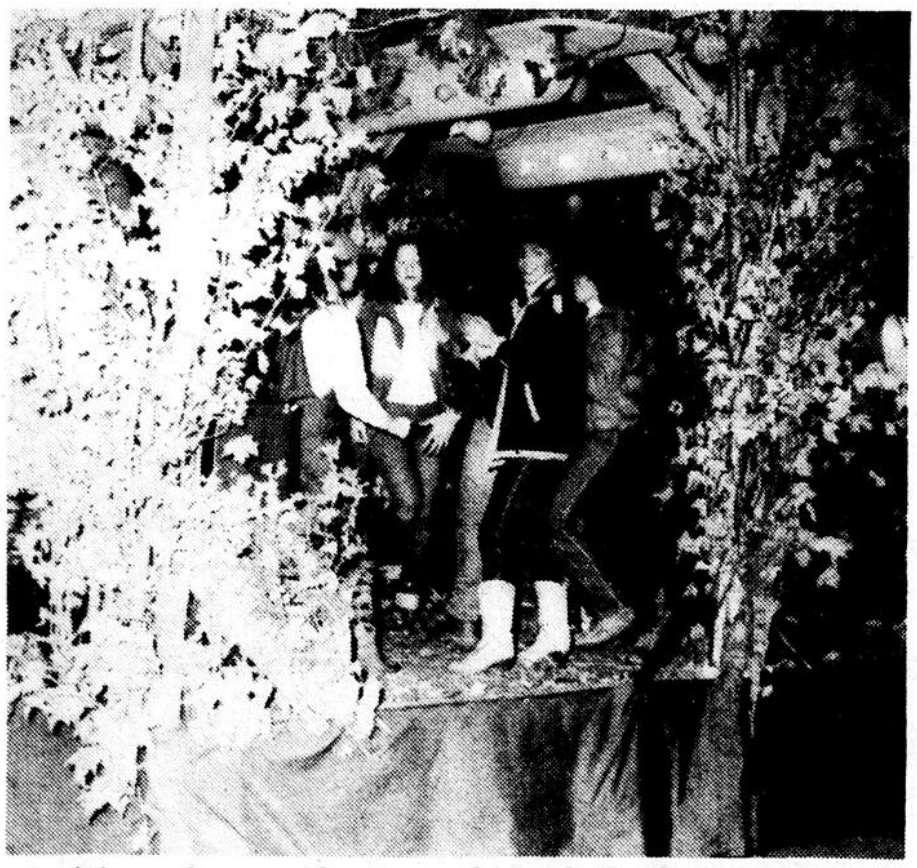
Les rumeurs circulent à l'effet que notre ami, Bernard Boucher, directeur général du Conseil de la Culture de l'Est du Québec, prendrait prochainement une année sabbatique...question de refaire le plein!

A surveiller au tout début de novembre, au canal 22 sur U.H.F., la venue de Radio-Québec. Une bonne nouvelle.

Notre confrère Alain Lavoie a délaissé sa belle américaine pour une toute gentille japonaise à 5 vitesses...

Une erreur s'est glissée lors d'un récent article dans nos pages. Monsieur Marc Allard, nommé organisateur en chef pour le Parti Conservateur dans l'Est du Québec a déjà été à l'emploi de "Ciment Miron" et non de "Ciment Lafarge". Milles excuses.

Les membres de la Sûreté Municipale de Rimouski seront aux aguets durant le Festival d'Automne. Alors attention aux nombreux "festivaleux". Prendre un taxi peut vous sauvez bien des problèmes...durant ces quelques jours de très grande joie!



La joie est dans tous les coeurs durant le Festival 'Automne...et chantons et dansons durant ces festivités.

PROGRÈS ÉCHO
HEBDOMADAIRE REGIONAL
HEBDOS

Directeur général: Roland Bellavance
Secrétaire à la rédaction: René Alary
Chef de pupitre: Jean-Claude Leclerc
Journalistes: Jean Lavigne, Alain Lavoie
Sports: Jean-Claude Leclerc
Collaborateurs spéciaux: Charles Rhéaume, Jacques-Bernard Pelletier, Mario Rivest
Revision et normalisation: Marthe Leclerc
Collaboration: Sandy Burgess et Ernest Simard
Caricaturiste: Christian Girard
PUBLICITÉ:
Directeur de la publicité: Georges Bérubé
Directeur administratif: Pierre Leroux
Supervision des ventes: Jean-Guy Caron
Coordonnateur de la publicité: Sylvie Ruest
Publicitaires: Roch Tardif, Guy Belcourt
Graphistes: Pierre Gosselin, Daniel Landry
Chef de tirage: André Chainé 723-1664
Abonnement: Lyne Paradis
Distribution: Roland Amiot (723-8458)
Contrôleur: Raynald Lavoie
Publié par l'Echo du Bas Saint-Laurent Inc.
Edifice Bellavance inc.
192, rue St-Germain est, Rimouski
Case Postale 410, G5L 7C4, Tél.: 723-4800
Imprimé aux Ateliers Bellavance Inc.
Abonnement: $18.50 1 an
Pays étrangers: $29.00 2 ans
Courrier de seconde classe:
Enregistrement no 0350
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite et expresse de la direction.
Dépôt légal: bibliothèque nationale du Québec.

Association Touristique Régionale-Ville de Rimouski

Il en coûterait trop cher pour y adhérer

A.T.R.: De plus en plus présente au plan local

Bien que le comité de tourisme de la Chambre de Commerce de Rimouski soit membre en règle de l'Association Touristique Régionale du Bas Saint-Laurent et qu'il entend le demeurer, il sera surprenant de voir la Ville de Rimouski adhérer à l'Association en raison du montant élevé de la cotisation annuelle qu'elle devrait versée, soit près de $3 000.

En effet, malgré certaines propositions soumises aux membres de l'A.T.R.B.S.L. pour réduire un tant soit peu les cotisations des villes et des municipalités, l'assemblée générale votait majoritairement en faveur de la nouvelle grille de cotisations pour les différents membres de l'A.T.R. qui maintient les cotisations des corporations municipales à 10 cents per capita.

Selon M. Louis Arsenault, représentant de la Chambre de Commerce de Rimouski présent à l'assemblée générale annuelle de l'A.T.R. qui se déroulait à Ville Dégelis, le samedi 3 octobre dernier, il est presque impensable que le Conseil Municipal de Rimouski verse un tel montant alors qu'il assure déjà un appui financier considérable au développement de l'industrie touristique locale. Cette situation n'entraînera cependant pas nécessairement un froid entre l'A.T.R. et le milieu rimouskois car, au contraire, le comité de la Chambre entend bien collaborer étroitement avec l'Association.

Par ailleurs, l'assemblée émettait le désir que l'A.T.R. se fasse plus présente au plan local, appuie les différents organismes locaux de développement touristique existants ou à être créés et coordonne les activités menées au plan local. Cette résolution était avancée parallèlement dans 3 des 4 ateliers qui réunissaient des intervenants des 4 secteurs (comtés de la région) pour discuter du plan d'action 81-82 de l'A.T.R., du rôle des différents intervenants dans le développement touristique et pour évaluer la situation actuelle du tourisme dans le Bas Saint-Laurent.

PLAN D'ACTION

Dans son nouveau plan d'action pour 81-82, l'A.T.R. se donne comme mandat, entre autres, au plan du développement, d'effectuer les pressions nécessaires auprès du gouvernement québécois pour que la signalisation routière mette en valeur de façon adéquate les services et attractions touristiques du territoire tout en identifiant de manière concrète le territoire desservi par l'A.T.R.. En collaboration avec les différents paliers gouvernementaux, l'A.T.R. verra à accélérer le processus afin de procéder à la confection du plan de développement touristique régional au cours de l'année; elle fournira également un support technique à l'industrie du congrès en région.

Au niveau de la promotion, elle verra à la réalisation d'une brochure promotionnelle gratuite pour 1982 et participera aux différentes manifestations promotionnelles après analyse des impacts positifs que sa participation avait engendrés en 80-81.

Au chapitre de l'accueil, elle poursuivra ses activités habituelles mais prévoit également intervenir vigoureusement pour régler définitivement les problèmes qui subsistent au niveau de certains kiosques touristiques: Ville Dégelis, La Pocatière et Notre-Dame-du-Portage.

Le plan d'action 81-82 compte pas moins de 28 points et l'Association espère obtenir les fonds nécessaires pour les mener à bien. Il est cependant maintenant entendu que tout programme promotionnel (publications et autres) ne sera maintenu qu'à la condition qu'il s'autofinance d'une manière ou d'une autre. Par cette politique, l'A.T.R. a connu cette année, un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de $826.00 avec lequel elle a réduit son déficit de $15 346 accumulé depuis 3 ans, à $14 520. De $113 808 qu'était le budget en 80-81, le buget pro forma pour 81-82 prévoit des dépenses et des revenus de l'ordre de $136 136.

PRESIDENCE

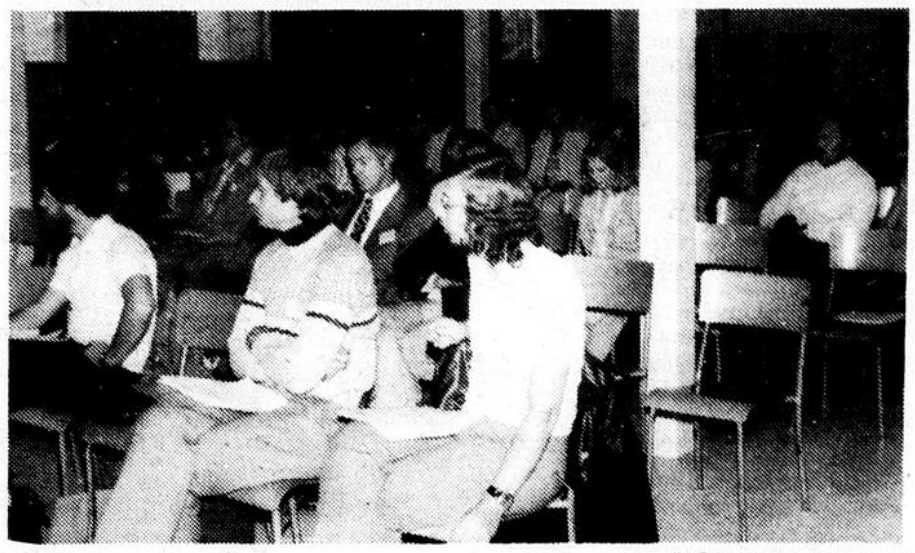
M. Guy Théberge, de La Pocatière, a été reporté à la présidence de l'organisme pour une 2e année consécutive. L'A.T.R. compte maintenant environ 150 membres, soit près du double que l'an dernier.

M. Théberge déclarait que depuis que la région avait pris en main son développement touristique, les visiteurs y étaient plus nombreux et y séjournaient plus longtemps. Le président ajoutait que malgré la baisse de la fréquentation touristique qu'avaient connue la plupart des autres régions du Québec au cours de la dernière saison, dans le Bas Saint-Laurent, le taux s'était maintenu.

En terminant soulignons que l'A.T.R.B.S.L. ajoutait deux nouvelles catégories de membres possibles, passant de 6 à 8, en ouvrant ses portes aux membres à titre individuel et aux membres de l'extérieur de la région; cependant, ceux-ci n'auront pas le droit de vote aux assemblées générales ni ne pourront être élus au C.A..

Les six catégories de membres déjàexistantes étaient les entreprises d'hôtellerie et de restauration, les entreprises à but lucratif et celles à but non lucratif, les corporations et commissions touristiques et les Chambres de Commerce, les corporations municipales et les institutions d'enseignement qui dispensent des cours de formation en tourisme, tous intervenants de la région du Bas Saint-Laurent.

Jean Lavigne



(Le Progrès-Echo, Jean Lavigne)

Une cinquantaine d'intervenants touristiques de la région du Bas Saint-Laurent participaient à la 3e assemblée générale annuelle de leur association régionale, le samedi 3 octobre dernier, à Ville Dégelis.

A Rimouski-Est

On craint encore l'annexion

Plusieurs personnes de Rimouski-est ont sursauté, la semaine dernière en lisant notre article sur les élections municipales dans cette localité. Si ces personnes ont été quelque peu surprises par notre article sur le futur candidat à la mairie de Rimouski-est, d'autres, par contre nous ont émis quelques commentaires qu'il faut paraphraser ici et cela en quelques lignes.

En premier lieu, une partie de la population de cette municipalité craint qu'avec l'élection du candidat Saint-Laurent, l'annexion avec la ville de Rimouski sera une histoire irréversible... Nous tenons à souligner que la Loi sur les annexions volontaires des municipalités mentionne qu'une annexion doit venir de la population. La fusion qui fait l'objet (encore) d'un vif débat au sein d'un certain groupe dans cette communauté n'est plus imposée comme auparavant. Non, sans la demande des citoyens au Ministère des Affaires Municipales du Québec, l'annexion d'un territoire avec un autre est quasiment impossible. Et de un.

En deuxième lieu, la question du nouveau développement dans le secteur sud de l'Aéroport de Rimouski. Et bien, là-dessus, on doit être on ne peut plus clair. Plusieurs personnes de la localité de Rimouski-est croient que le coût d'un tel développement occasionnera des hausses de taxes. Rappelons seulement que le développement dans ce secteur n'est pas pour demain et que la Loi permet maintenant d'appliquer les taxes de secteur. C'est ainsi qu'advenant une expansion dans le territoire mentionné, seuls les résidents de ce territoire auraient à payer la note, car ils doivent faire leurs frais. Cela veut donc dire que les autres résidents de la municipalité n'auraient pas à payer un surplus de taxes pour le développement du secteur au sud de l'Aéroport de Rimouski.

Alain Lavoie



Raynald Rioux

POUR CEUX QUI APPRÉCIENT LA QUALITÉ
Bois Décoratif
de rimouski inc.
VENTE ET SERVICE DE POSE
56 Léonidas, Rimouski 723-2141



Gilbert Lévesque

Le plus économique des camions à essence au Canada

Mazda B2000

Equipement standard B2000: Poignée centrale d'ouverture du hayon - Boite manuelle à 4 rapports (5 rapports sur B2000 à plate-forme allongée) - freins assistés - vitres teintées - jauges de carburant et de température - témoins lumineux de freinage, pression d'huile et accrochage des ceintures - accoudoirs - déflecteurs - pneus à carcasse radiale acier à flanc blanc - tableau de bord similibois - commandes montées sur colonne de direction (phares-code, clignotants, lave-glace, essuie-glace) - pare-soleil rembourrés - tablettes vides-poches - boite à gants à couvercle - logotype Mazda réfléchissant sur hayon - 4 phares - allume-cigarette - cendrier - pare-chocs arrière marchepied (plate-forme allongée seulement).

7,5 litres / 100 km
38 m/g
cote combinée ville/route

*Estimations de Transports Canada données à titre de comparaison pour les camionnettes B2000 Mazda. La consommation réelle dépend de l'état et de l'équipement de la voiture, des habitudes de conduite et des conditions routières.



Disponible en version 4 ou 5 vitesses.
Sport avec boîte allongée ou standard.

Prix à partir de: $6,695.

*Transport, préparation en sus.

mazda

Automobiles R.P. INC. Rimouski
455 Boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père

PHOTO ABS Ltée
Place Saint-Laurent
Rimouski
724-7444

SERVICE DE FINITION DE QUALITE

Un nouveau président à la SODEQ de l'Est du Québec!

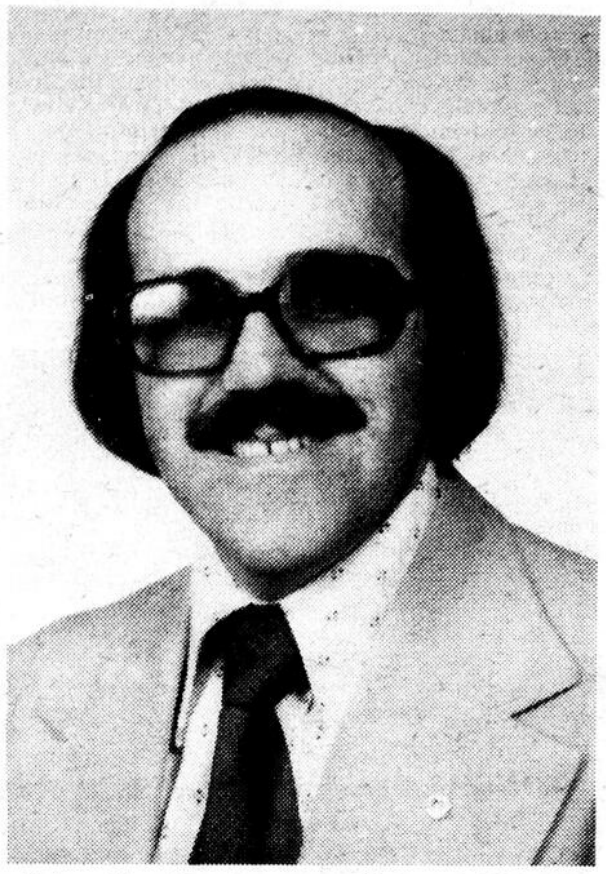
M. Jean-Yves Lapointe, comptable agréé de Rimouski succédait à M. Denis Trudel à la présidence de la Société de Développement de l'Entreprise Québécoise (S.O.D.E.Q.) de l'Est du Québec, lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme économique qui se déroulait à Rivière-du-Loup' le 26 septembre dernier.

Depuis sa création en novembre 1979, la S.O.D.E.Q. a effectué sept investissements totalisant $368 519 ainsi qu'accordé un prêt garanti de $60 000. Selon M. Gilles Lapierre, directeur général, vingt demandes d'investissement totalisant $1 039 600 ont été soumises pour étude jusqu'à présent; ces demandes d'investissement étaient en moyenne de $45 000.

Le dernier bilan de la Société, au 30 juin 1981, indique un bénéfice net de $4 246 ce qui porte le surplus de la compagnie à $15 589. L'actif total s'établissait alors à $970 487.

Par ailleurs, la quarantaine de membres qui participaient à l'assemblée, ont accepté de modifier les règlements de la Société pour lui permettre d'inclure les régions de la Gaspésie et de la Côte Nord dans son territoire.

C.E.



Outre M. Jean-Yves Lapointe, le conseil exécutif se compose de MM. Louis Gosselin, de Rimouski' vice-président; Gilles Bédard, de Rivière-du-Loup, aussi vice-président, Me Claude-Henri Gendreau, de Rimouski, secrétaire et Wesley Hogg, de Rimouski également, trésorier.

Quant au comité d'investissement, MM. Jean-Yves Lapointe, Wesley Hogg, Bertrand Lévesque et Gilles Lapierre le composent.

Soulignons en terminant que les entreprises suivantes' entre autres, ont su intéresser la S.O.D.E.Q.: L. Martin & Fils Ltée, de Rivière-du-Loup, fabricant de portes et de fenêtres; Meunerie J.B. Dionne et Fils Ltée de Mont-Joli; AMH Canada Ltée, de Rimouski, fabricant de ceintreuses hydrauliques; J.L. Electron Ltée de Rimouski, fabricant d'équipements électroniques et de micro-ordinateurs et Meublerie Pic Bois Inc., de Matane, fabricant de meubles qui connaît en ce moment des difficultés financières.

Jean Lavigne

L'hypothèque: cette "mal-connue"

L'article qui suit a été puisé dans la revue JUSTICE du Ministère de la Justice du Québec. Ce premier d'une série d'articles pourra renseigner de bonne façon le public sur le terme tellement à la mode qu'est l'HYPOTHEQUE.

Les gens qui achètent une maison aujourd'hui sollicitent en grande majorité un prêt hypothécaire. Depuis quelque temps, il ne se passe pas une journée sans que les média en parlent. Mais savez-vous vraiment ce qu'est une hypothèque?

C'est toujours par une définition que le Code Civil de la province de Québec aborde le sujet. Le chapitre consacré aux hypothèques n'échappe pas à cette règle.

"L'hypothèque est un droit réel sur les immeubles affectés à l'acquittement d'une obligation..." (Art 2 à 16).

Ces quelques mots en disent long. D'abord la première distinction à faire, c'est que l'hypothèque et l'emprunt sont deux choses différentes. Emprunter pour acheter une automobile ou une maison, c'est du pareil au même. La seule différence c'est que, dans le cas de la maison, le prêteur exige une hypothèque. L'hypothèque n'est donc qu'un accessoire, mais un accessoire important. Lorsque vous empruntez dans les cinq chiffres, vous comprendrez aisément que votre prêteur exige plus de garanties que la seule promesse de le rembourser. Aussi, ne vous étonnez pas s'il vous demande une hypothèque sur l'immeuble que vous pourrez acheter grâce à l'argent qu'il vous prête.

Ainsi, l'hypothèque représente une garantie pour le prêteur. Il obtient par là un droit direct sur l'immeuble. Ce droit lui permet d'exiger que l'immeuble lui soit remis. Vous vous engagez donc personnellement à rembouser la somme prêtée et vous donnez directement au créancier votre maison en garantie. Le créancier hypothécaire est évidemment beaucoup mieux protégé que les autres créanciers.

Comme on le voit, l'hypothèque ne porte que sur les immeubles. Les seuls biens d'une personne sur lesquels un créancier puisse avoir un droit direct sont, en effet, les immeubles. Et le seul moyen, c'est l'hypothèque. Mais attention, cela ne veut pas dire qu'une institution de crédit peut demander une hypothèque seulement lorsqu'elle avance de l'argent pour l'achat d'un immeuble. On peut aussi consentir une hypothèque pour garantir d'autres emprunts. Mais l'hypothèque portera toujours sur un immeuble. Il n'existe pas, en l'état actuel de notre droit (sauf en matière commerciale et agricole) d'hypothèque pouvant porter sur les biens mobiliers (automobile, chaîne stéréo, etc).

Les marchands s'en accomodent fort bien, dont l'ingéniosité pour la plupart est sans limite.

La semaine prochaine, nous parlerons du contrat notarié et dûment enregistré et aussi des obligations de l'emprunteur.

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
LOTION ACTIVANTE
rég. $5.95 pour
3.95
Rendez-vous au 208, rue Rouleau, pour connaitre l'éventail de
maillots de bain
fine lingerie
matériel érotique
films revues
maquillage de théâtre
Boutique
AU PUITS D'AMOUR Enr.
208, rue Rouleau
Rimouski Tél.: 724-6940
Sexy... Affriolant... Transparent...
Vous trouverez tous ces vêtements dans des couleurs et modèles variés.


PARKAS
3/4

3 dimensions
doublure duvet et plumes,
capuchon détachable,
collet détachable
manches télescopiques,
pour une plus grande liberté de mouvements.
Quantité limitée
$325.
Syndicat DE RIMOUSKI INC.
723-2761
ENTRÉE RUE ST-GERMAIN EST ET BOUL. RENÉ LEPAGE

S.E.R.N.

Vaste émission d'actions

La Société d'Exploitation des Ressources de la Neigette procédera le 31 octobre prochain, au lancement d'une vaste campagne de vente d'actions privilégiées et ordinaires dans le but de constituer un fond de développement de $120 000 pour être en mesure de s'impliquer à nouveau dans des projets concrets de développement dans le milieu rural.

Après un investissement majeur dans la réalisation du projet des Bergeries de la Neigette ($60 000) et les nombreux projets d'ordre touristique et agricole qui ont été discutés durant la tournée de consultation effectuée dernièrement sur son territoire, la Société désire être en mesure de fournir l'encadrement nécessaire pour mener à terme ces projets.

La Société compte actuellement environ 300 actionnaires du milieu rural et désire en recruter dans le milieu urbain. Selon M. Pierre Larocque, directeur général de la Société, à elle seule, celle-ci a créé 227 emplois en 1981 et généré $1 million en revenus divers ce qui représente un impact économique non négligeable aux plans rural comme urbain; la santé économique de l'arrière-pays ayant des retombées directes sur celle du milieu urbain.

La participation populaire souhaitée ne sera pas à fonds perdu car la Société compte éventuellement verser un dividende aux détenteurs d'actions privilégiées. Par l'achat de 50 actions privilégiées ($1.00 chacune) et d'une action ordinaire ($10.00), une personne pourra voter et se faire élire au conseil d'administration lors des assemblées générales annuelles.

Avec le slogan: "Des bonnes actions, la Société en fait, moi j'en prends", au cours de sa campagne, la Société aura des points de vente dans les centres commerciaux, un bureau à Rimouski et dans les municipalités rurales, du porte-à-porte sera effectué.

CONSULTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES

Environ 160 personnes ont participé aux assemblées de consultation de la S.E.R.N. pour étudier plus en détails le potentiel de développement économique dans le territoire de la Société.

Les différents secteurs (4) ont été unanimes pour demander que les terres en friche (parfois les meilleures) sur le territoire soient le plus rapidement possible remises en production et qu'une attention spéciale soit apportée à l'industrie touristique.

La concrétisation de ces souhaits se traduirait d'abord par la création de comités sectoriels. Après cette première phase de consultation, la S.E.R.N. établira dans les prochaines semaines ses priorités pour 81-82 en fonction de la faisabilité des projets et de la volonté des gens du milieu à vouloir les réaliser chez eux, en les prenant en main.

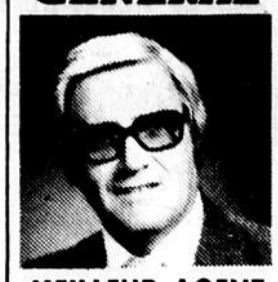
Jean Lavigne



(Le Progrès-Echo, Jean Lavigne)

M. Gilles Roy, travailleur social et personnalité bien connue dans la région, a accepté la présidence d'honneur de la campagne de financement par émission d'actions que lancera la S.E.R.N., le 31 octobre prochain. Sur cette photo, nous retrouvons M. Roy en compagnie de MM. Pierre Larocque [au centre], directeur général de la Société et Yves Bécott, directeur du service de développement. Déjà plusieurs personnalités du monde des affaires auraient signifié leur appui à la Société.

TRUST GÉNÉRAL



MEILLEUR AGENT INSCRIPTEUR DU MOIS

Le directeur de la succursale de Rimouski du Trust Général - Le Maître Courtier est heureux de souligner l'excellent travail accompli par Monsieur Ludger Côté qui s'est classé le meilleur agent inscripteur pour le mois de août à sa succursale. Nous tenons à le féliciter pour cette performance.
Numéro de téléphone de l'agent: 723-6399
Société de courtage immobilier du Trust Général Inc. Courtier.

Les gens m'appellent parce que je donne du service



René Pouliot

En assurance-vie
En assurance collective-groupe
En régime de pension
En assurance salaire
En assurance hypothèque
En épargne retraite.

RENÉ POULIOT
Bureau: 723-7831
Résidence: 723-1314

La Mutuelle du Canada
84 St-Germain est
Rimouski

TOUTE NOTRE ÉQUIPE EST IMPATIENTE DE VOUS SERVIR !
723-5535
PAVILLON gd INC.
560 BOUL. ST-GERMAIN O.
Le garage qui est assez grand pour bien vous servir mais assez petit pour desirer votre clientele et la garder
• LOCATION
• VENTE • SERVICE

OUVERTURE
depuis samedi,
la gastronomie rimouskoise
compte un nouveau fleuron.
la maison du BIFTECK
(autrefois La Toque Blanche)
du 140 St-Barnabé, Rimouski
SPÉCIALITÉ: Steak et Fruits de Mer
Avec une nouvelle administration, cet établissement a complètement été rénové pour le plus grand plaisir de ses convives. Pouvant accueillir 90 personnes, il vaut mieux réserver tout de suite pour la période des Fêtes.
POUR RÉSERVATION DE GROUPE
722-9797



de tous formats
Service rapide
sur commande.
Prix à partir de
4.50
Commandes postales
et téléphoniques
acceptées
bellavance

Annonce une grande vente pré-saison de pneus d'hiver "Autopar".



P 155/80 R 13
Radiaux ceinturés 2+2 polyester/fibre de verre, flanc blanc.
$55.30 Chacun

Prix en vigueur du 30 sept. au 30 oct. 1981.



A 78-13
Premium Plus 4 plis, polyester flanc blanc - A partir de
$41.80 Chacun

Venez voir ce pneu qui a fait ses preuves sur le marché ou téléphonez-nous pour plus de renseignements.

VISA
MasterCard

GARANTIE COMPLETE CONTRE LES RISQUES ROUTIERS

Fin septembre

Les travailleurs ont fêté la fin de la construction du barrage de LG 4

La Société d'Energie de la Baie James vient de terminer la construction du dernier barrage de la phase 1 de l'aménagement hydroélectrique de la Grande Rivière: LG 4. Les responsables des relations publiques de la SEBJ ont profité de cette occasion pour recevoir les représentants des hebdos régionaux dans le cadre d'une rencontre de presse au complexe situé à quelque 350 kilomètres de LG2.

Les travaux à LG4 ont débuté à l'été de 1979 et le 24 septembre dernier, date de notre visite, l'entrepreneur a posé les derniers des 21 millions de mètres cubes de remblai de l'ouvrage. Cet ouvrage ferme le lit de la Grande Rivière et avec un réseau de digues, retient l'eau du réservoir de la centrale de LG4 capable de produire 2 637 000 kilowatts.

Les premiers hommes (300) à se présenter à cet endroit en 1976 ont eu à réaliser les routes et constructions des infrastructures nécessaires pour recevoir les travailleurs. En 78, a commncé l'excavation des galeries de dérivation afin de détourner temporairement la rivière. La construction du barrage débuta par la suite (1979).

C'est la compagnie Kiewit qui a ontenu le contrat de cette construction. Le barrage mesure 125 mètres de hauteur, 3,8 kilomètres de longueur en crête et 9 mètres de largeur, toujours au sommet.

Il est intéressant de noter que le barrage est fait en enrochement. Il est composé uniquement de matériaux naturels puisés dans les environs immédiats. Le noyau en moraine assure l'imperméabilité de l'ouvrage.

Au cours de la fin de semaine du 26 septembre, les respondables des travaux de construction du barrage ont organisé une fête pour les travailleurs afin de souligner la fin de la construction. Plusieurs manifestations ont eu lieu pour rendre hommage à ceux qui l'ont réalisé.

Au total, le complexe LG4 coûtera $1.0 millard et la fin des travaux est prévue pour 1983. La "mise en eau" pourrait être faite en février de 83.

D'autres ouvrages permanents composent le chantier de LG4: la centrale, la prise d'eau, l'évacuateur des crues. Rappelons que la première étape de l'aménagement hydroélectrique de la Grande Rivière comporte en effet la construction de trois centrales, LG2, LG3 et LG4, ainsi que le détournement des rivières Eastmain, Opinaca, Petite Opinaca et Caniapiscau.

Tout ce plan de développement est évidemment propre à la création d'emplois. En 1981, l'effectif des chantiers a atteint près de 10 000 travaileurs, dont quelque 3 000 à LG4.

Pour ce qui est de la phase 2 de l'aménagement du complexe, il comporte la construction de cinq centrales sur les rivières Laforge et Eastmain.

BARRAGE TERMINE

La fête marquant la fin de construction du barrage à LG 4 a été marquée par une cérémonie officielle de la dernière pelleté de terre au campement des travailleurs. Ces derniers ont eu droit à un banquet et un buffet à cette occasion. Tex Lecor a profité de cette soirée pour donner un spectacle évidemment goûté par tous. Pour leur part, les cuisiniers de la cafétéria ont "monté" trois gigantesques gateaux représentant le barrage (gateau de fruits), le Stade Olympique de Montréal et un véhicule 85 tonnes, servant aux travaux. Mentionnons que c'est la SEBJ qui a le mandat de l'étude de la construction d'un toit sur le Stade Olympique d'où la "fabrication" d'un gateau.

Le barrage de LG4: une autre réalisation gigantesque par l'homme...

René Alary



(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Christian Blanchette, pâtissier à la cafétéria de LG 4, est fier de montrer cette pièce représentant un camion qui a servi aux travaux su barrage. Il fut présenté aux travailleurs lors de la fête organisée à cet effet. Ce gateau de fruit pèse 250 livres. M. Alain Brochu, responsable de la cuisine, a permis à notre photographe de prendre cette photo en primeur

Carnet de voyage...

Une quarantaine de journalistes et photographes de plusieurs hebdos régionaux ont profité de cette invitation de la SEBJ pour visiter les installationds de LG4...

Le départ s'est effectué à 08 h 10 de l'aéroport de Québec et l'arrivée à LG4 quelque 2 heures plus tard. Le retour s'est fait vers 21 h 30 à Québec. Tous les visiteurs ont profité de la courtoisie des employés à bord du Convair 580, propriété de la SEBJ...

S'il faisait un temps très maussade à Rimouski et Québec cette journée-là, ce ne fut pas le cas à la Baie James, la température étant très clémente avec un soleil radieux...

La végétation est une caractéristique de cette région nordique. Elle est de type "taïga". Les épinettes noires n'atteignent guère plus de sept pouces de diamètre...

La cafétéria est quelque chose à voir sur le chantier. On peut y servir plus de 4 000 hommes en deux heures...

Selon les données de la SEBJ, la Gaspésie vient au 3e rang pour le nombre de travailleurs affectés au complexe La Grande...

Si l'on transformait l'eau du réservoir de la centrale LG4, les 4 milliards d'êtres humains sur la terre recevraient 7 700 bouteilles de vin chacun. Une comparaison qui illustre bien la grandeur de cette réalisation...

Les complexes LG2 et LG4 ne sont présentement pas accessibles par voie terrestre, sauf pour le transport de marchandises et nourriture. LG4 ne sera probablement jamais ouvert au public tandis qu'un projet d'hôtel est présentement à l'étude pour LG2...

On compte quelque 170 digues sur le complexe la Grande en plus des trois barrages principaux...

On retrouve deux églises sur le complexe LG4. l'une au campement des travailleurs et l'autre au village du personnel-cadre appelé Keyano. Elles sont appelées "christothèque"...

L'aménagement de LG4 suppose également la construction de neuf digues...

La Centrale de LG4, d'une puissance de 2 651 mégawatts, se trouve à 463 kilomètres de l'embouchure de la Grande Rivière et à quelque 1 000 kilomètres au nord-est de Montréal...

René Alary

Pour célébrer le Festival
De nombreux cadeaux grandement réduits à partir de
25 %
Venez prendre le café avec nous
40 RUE SAINT-GERMAIN EST
724-7024
la maisonnerie

La qualité, qu'elle aussi appréciera!



PURE LAINE VIERGE
Le choix naturel – jamais regretté.

Manteau
100% laine, tweed, ceinturé, dans les teintes de beige, brun et gris.
$295.

Un petit extra... signé

Marcel Duchesne inc
L'élégance au masculin
Carrefour Rimouski Tél.: 723-7827

MEMBRE MS MODE SELECT

A LG4

Les loisirs occupent une place importante dans le quotidien

Bien qu'il puisse semblé en être autrement, l'homme est hautement considéré dans les travaux d'aménagement de la Baie James. La sécurité prime à tel point que l'on n'hésite pas à affirmer qu'au complexe LG4, l'homme passe avant la machine.

Si la sécurité au travail est un élément important dans l'exécution des travaux, il est également vrai de dire que les personnes y travaillant peuvent jouir de plusieurs services lors des moments de loisirs.

Tout d'abord, spécifions que les semaines de travail de 60 heures par semaine. A tous les 54 jours, les travailleurs ont droit à 11 jours de congé, le billet d'avion étant la responsabilité financière de la SEBJ. Celle-ci possède d'ailleurs 6 Convair 580.

Pendant les périodes de repos, les activités sont nombreuses: salle de quilles, curling, piscine, cinéma, aréna et gymnases sont à la disposition des travailleurs. Une brasserie a également été aménagée mais elle est peu fréquentée selon M. Pierre Perras, des relations publiques. "Les loisirs sont nettement plus populaires" nous-a-t-il précisé. "Le billard, les quilles et le jogging sont les activités les plus pratiquées" a-t-il dit.

Le hockey sur glace est également une discipline populaire à LG4. Il existe une ligue de participation ainsi qu'un circuit de compétition avec des équipes d'étoiles de LG2 et LG3.

Une activité d'envergure est l'organisation du Festival de l'Ours Blanc, en quelque sorte les Jeux d'hiver à la Baie James. Différentes compétitions sont organisées entre les travailleurs des complexes développés sur le territoire. Des Jeux d'été ont aussi été organisés dernièrement, les activités y étant présentées étaient alors adaptées aux métiers des travailleurs.

Le secteur culturel est aussi populaire avec des cours d'arts plastiques, de musique et autres. On y retrouve également une bibliothèque.

Côté communication, le téléphone est le médium prévilégié. La radio et la télévision peuvent être captées grâce au satellite Anik. A la radio, les stations CBF et CKAC sont entendues tandis qu'à la télé, c'est le réseau français de Radio-Canada.

Pour ce qui est des repas, ils sont pris dans une vaste cafétéria où sont servis plusieurs milliers de repas à chaque jour. Pour échapper à la routine, il est possible de se rendre au restaurant "le Copain" qui est principalement occupé par le personnel-cadre et les visiteurs.

Voilà donc ce qui caractérise la vie d'un travailleur au complexe LG4 à la Baie James.

René Alary



Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Quelques uns des 40 journalistes et représentants des hebdos régionaux lors d'une récente visite à la Baie James, plus précisément à LG4. A droite, René Alary, du Progres-Echo.



La centrale de LG4 qui abritera neuf groupes turbine-alternateur. Située au fond d'une tranchée profonde longue de 257 pieds, la centrale est excavée en rive gauche à l'aval du barrage

IMMEUBLE Trust Royal "L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE"

Trust Royal
CARREFOUR RIMOUSKI
SERVICE IMMOBILIER
724-6121



LOUISE DUGAS STADLER

M. Roland von Saenger FRI, Directeur du Service Immobilier, à le plaisir d'annoncer la nomination de madame Louise Dugas Stadler, comme agent immobilier pour la Compagnie Trust Royal. Madame Stadler saura vous donner un excellent service tel que la compagnie l'exige de son personnel. Pour l'achat ou la vente de propriétés elle vous invite à la contacter au numéro de téléphone suivant: 722-8336.

Le Trust Royal vous ouvre des portes.
COURTIER

Paul Martin
votre Rénovateur Rona
s'associe au Festival
d'automne pour souhaiter
à toute la population
de Joyeuses Festivités.

PARTICIPONS
EN GRAND NOMBRE.

Bienvenue à tous les visiteurs.

La Direction et le personnel de

paul martin INC

le Rénovateur
RONA

Plaza
Arthur Buies
Ton bon voisin

service de...



ultra-rapide
savin
bellavance
GALERIES LA GRANDE PLACE
RIMOUSKI 418 723 7872
192 EST ST GERMAIN
RIMOUSKI 418 723 7877

Les Institutions Financières ne veulent pas

La Fiducie du Québec ne peut mettre la main sur Crédit Industriel Desjardins!

Le regroupement des groupes financiers semblent être un des moyens efficaces aujourd'hui, pour contrer soit d'autres groupes ou encore lutter contre les marchés très difficiles de l'argent. On s'en rend compte, au Québec, depuis quelques semaines, plusieurs groupes tentent de se fusionner pour échapper à quelque chose de dangereux...

Dernièrement, plusieurs groupes ont tenté et réussi des alliances. D'autres, par contre, se sont butés à un non catégorique de la part du Gouvernement, qui malgré tout contrôle, ce genre de fusion. C'est le cas de l'association "manquée" entre les Caisses d'Entraide Economique du Québec et le Crédit Industriel Desjardins Inc (CID). C'est aussi le cas récent dans le dossier de la Fiducie du Québec qui voulait mettre la main sur le Crédit Industriel Desjardins

Au mois d'août dernier, la Fiducie du Québec offrait d'acheter les actions de CID, détenus par la Société d'Investissement Desjardins (90 pour 100) et la Banque Nationale du Canada (10 pour 100) et, que le Conseil d'administration de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, organisme qui chapaute l'ensemble de ces composantes, avait donné son accord à cette transaction.

Tout allait bien, la transaction semblait n'éprouver pas le moindre problème mais le ministère des Institutions financières et coopératives du Gouvernement du Québec n'a pas entériner le projet d'acquisition par la Fiducie du Québec tel que mis de l'avant par l'institution fiduciaire membre du Mouvement Desjardins.

Dans un communiqué laconique, le directeur-général de la Confédération des caisses, Monsieur René Croteau dit que le ministère n'a pas accepté sans toutefois préciser les raisons de son refus.

Après avoir diversifié ses débouchés de placements en développant ses activités dans le secteur du crédit agricole et dans le financement de condominiums, l'entreprise CID poursuivra sa politique de diversification dans le cadre de ses objectifs fixés.

A.L.

La famille de demain

L'avenir de la famille ne laisse personne indifférent. Surtout pas ceux qui ont vécu dans une famille heureuse et qui conservent des liens que nous considérons comme vitaux. Mais, quand on regarde la réalité présente, on a raison de s'inquiéter pour demain: la famille en tant qu'institution se présente avec des aménagements tellement variables, et si différents du modèle traditionnel qu'on a connu! Avec tous les bouleversements actuels, on semble oublier que "la famille apparaît non seulement nécessaire à la survie de l'espèce, mais comme une condition naturelle du plein épanouissement des individus".

Il y a tous les prophètes de l'amour libre qui proclament la mort de la famille, invoquant de faux prétextes, tels une meilleure éducation des enfants, un amour conjugal plus épanoui... On va jusqu'à décrire le héros véritable comme étant "le voyageur qui a le courage de laisser périr un enfant pour continuer son voyage". Entendons un voyageur qui s'autorise à "vivre sa sexualité en n'ayant d'autre norme que son imagination". Faire partie d'une famille, ce n'est pas simplement pointer un père et une mère naturels; c'est bénéficier de "tout un réseau d'aide, de tendresse et de compréhension qui viennent compléter et équilibrer ce qui est donné par les parents".

L'institution familiale a vécu, au cours de l'histoire, des changements parfois radicaux. Une fausse interprétation de ces changements a amené certains prophètes de malheurs à prédire la fin de la famille. Les prédictions actuelles sont du même genre. La famille survivra en dépit des modèles nouveaux qui s'annoncent. Mais il faudra être vigilants et se méfier des "modèles de familles préfabriqués qu'on essaie à chaque époque de nous imposer". La famille est menacée dans sa structure et dans son fonctionnement; et, dans une société bouleversée et en équilibre instable, il va de soi que la famille soit à la recherche d'un nouvel équilibre.

Notre société moderne a mis sur le marché bien des produits faisandés susceptibles d'entraver l'harmonie familiale: on peut penser à cette espèce de conflit qui s'est installé entre les valeurs familiales et les valeurs conjugales; penser aussi à la révolution sexuelle qui essaie de faire son chemin en brisant les balises familiales. A cela, il faut ajouter toutes les contradictions de la vie sociale, et elles sont fécondes en fruits de désordre: la famille, tout autant que l'individu, vit dans un monde où l'environnement est trop souvent inhumain et desséchant... Si l'état a fait de la famille l'une de ses priorités, et que plusieurs diocèses en ont fait leur priorité pastorale, n'oublions pas que c'est notre affaire à tous.

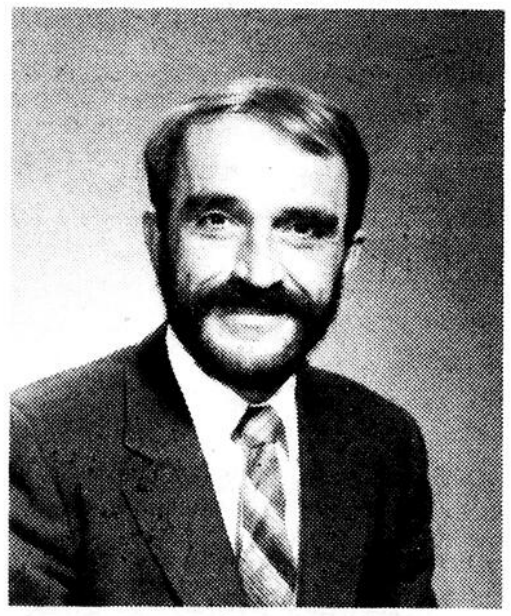
Ernest Simard

DENIS LAVOIE
représentant, division photocopieurs
bur: 723-7877
rés.: 722-7116
photocopieurs savin

bellavance inc.
192 est St-Germain, Rimouski

Sométal Atlantic Ltée/Ltd.
Societe Metallurgique Atlantic Ltée

NOMINATION



Monsieur Jean-Yves Leblanc, ing. M.B.A., Président de Sométal Atlantic Ltée a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jean-Guy Miller, ing., au poste de Vice-Président, opérations de Sométal Atlantic Ltée.

Gradué à l'Ecole Polytechnique de Montréal en génie mécanique, monsieur Miller compte près de douze (12) années d'expérience dans le domaine de la Gestion de projet. Avant sa nomination, monsieur Miller oeuvrait à la division hydro-électrique de Marine Industrie Limitée, et y occupait notamment le poste d'Adjoint au Directeur du service Montage depuis 1977.

Le 25 août dernier, monsieur annonçait publiquement l'acquisition de l'entreprise rimouskoise par Marine Industrie Limitée filiale à 100% du groupe S.G.F.

Monsieur Leblanc entrera en fonction chez Marine Industrie, à titre de Vice-Président, division hydro-électrique, le 7 octobre 1981.

JEAN-NOËL ST-PIERRE D.D.
121 Lavoie, Rimouski
DENTUROLOGISTE
Pour rendez-vous:
TÉL.: 722-7371
Fabrication et réparation de prothèses dentaires

CLINIQUE DENTAIRE
Dr Jean-Pierre Belisle
Dr Michelle Belisle
URGENCE • PRÉVENTION • RESTAURATION
38, rue Saint-Germain est
(Edifice du Syndicat de Rimouski)
HEURES DE BUREAU:
Lundi de 8h30 à 17h30 et 19 à 22 heures.
Mardi au vendredi de 8h30 à 18 heures.
724-7935

Peau de Mouton



doublé face fini suède d'Angleterre.
Doux et souple, il résiste à la grêle, à la pluie et à la neige.
Ce manteau est fabriqué à la main.

Autres teintes disponibles sur commande

Prix à partir de
$900.

UN PETIT EXTRA... signé
MEMBRE MS MODE SELECT
Marcel Duchesne INC
L'élégance au masculin
CARREFOUR RIMOUSKI TÉL.: 723-7827

Cinq associations syndicales représentatives

Les salariés de la construction feront savoir leur allégeance

Les salariés de l'industrie de la Construction seront appelés du 4 au 8 novembre prochain à voter afin de faire connaître le choix de l'association syndicale qui les représentera. Au Québec, on en compte plus de 88 000 tandis que dans l'Est, quelque 5 422 travailleurs iront voter.

C'est l'Office de la construction du Québec (OCQ) qui a le mandat d'organiser le vote d'adhésion. La loi prévoit que tous les salariés détenteurs d'un certificat de classification résidant au Québec au 30 septembre 1981 et ayant effectué 300 heures de travail entre le 1er août 1980 et le 31 juillet 1981 verront leur nom apparaître sur la liste des votants.

Dans l'Est du Québec, des bureaux de votation seront situés à Rimouski, Saint-Pascal, Cabano, Rivière-du-Loup, Matane, Amqui, Sainte-Anne-des-Monts, Grande Vallée, Gaspé, Chandler, New Carlisle, Carleton et Cap-aux-Meules. ouverts de 09 h 00 à 20 h 30 tous les jours à l'exception du samedi 7 et dimanche 8 novembre où les bureaux fermeront leurs portes à 16 h 30.

C'est le 10 novembre que l'OCQ, en conférence de presse, dévoilera les résultats du vote après que le dépouillement eut été fait dans les régions la veille.

M. Simon Breton, directeur régional de l'OCQ, a mentionné lors d'une rencontre avec la presse la semaine dernière que l'adhésion syndicale des ''vrais bâtisseurs'' constitue un événement d'importance pour l'industrie de la construction, puisque c'est à partir du nombre de voix exprimées en faveur de chacune (5) des associations que la représentativité est établie. Seules les associations ayant plus de 15% de degré de représentativité sont invitées à la table de négociations. Par ailleurs, il faut plus de 50% de représentativité pour qu'une ou des associations puissent entériner une convention collective. Le choix manifesté par les salariés entrera en vigueur le 1er mars 1982.

Cette dernière règle (le 50% de représentativité) amène bien des gens à se demander ce qui arrivera lors des prochaines négociations si aucune association n'obtient 50% de la faveur des travailleurs lors du vote. Quelles seront les conséquences?

Mentionnons que le mois d'octobre est la période dite de maraudage pour les associations syndicales. En 1978, c'est la FTQ qui a obtenu la plus large part des votes avec 68,3%. Toutefois, en 1980, une scission au sein de cette centrale. On retrouve maintenant la FTQ-construction (maintenant 49,3% des salariés de la construction) et le conseil provincial du Québec des métiers de la construction, le CPQMC avec 19,1%.

Cinq associations sont dans la course pour le vote de novembre. Outre les deux pré-citées, on note la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la centrale des syndicats nationaux (CSN) et le syndicat Côte-Nord (SCN).

Il est important de mentionner que les travailleurs devront signifier leur allégeance, c'est-à-dire que l'abstention, contrairement à 1978, ne confirmera pas le maintien de la même allégeance.

Suite à la scission entre le conseil provicial et la FTQ-construction, le vote de cette année prend une toute autre importance. Actuellement, aucune association syndicale ne représente la majorité des salariés. Le vote de 1981 permettra-t-il d'obtenir un vote majoritaire?

René Alary



(Le Progrès-Echo, René Alary)

M. Simon Breton, directeur régional de l'Office de la Construction du Québec [OCQ], responsable de l'organisation du vote d'adhésion syndicale des salariés de la construction

La Gerbe t'offre ses nouveautés
Pain allemand
Pain de seigle
Pain de maïs
Pain de riz
Pain de millet

FROMAGES: Ricotta et gruyère des Moines de Saint-Benoît du Lac

Menu du jeudi
Casserole Tamalé au fromage de soya
$2.75

Ouvert tous les jours de la semaine sauf le dimanche.

La Gerbe
723-6050
15, rue Saint-Paul Rimouski

Zellers

UNE OFFRE SPÉCIALE de Daisyfresh*

Achetez un soutien-gorge et Daisyfresh* vous donne un slip en Cadeau!

de Daisyfresh*

En vente du jeudi au samedi, 8 au 10 octobre ou jusqu'à l'épuisement des stocks.



Au choix, A, B ou C

Ord. 9.50 à $11

7.77 ch.

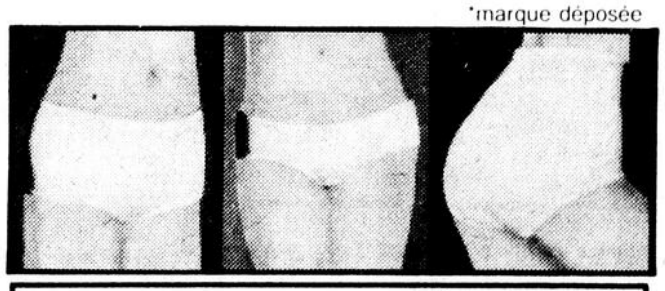
A. Soutien-gorge peau d'ange extensible "Papillon"
Vous aurez une silhouette souple et naturelle. Nylon/spandex, jolies incrustations en garniture. Blanc, chair ou noir. A,B,C 32-36.

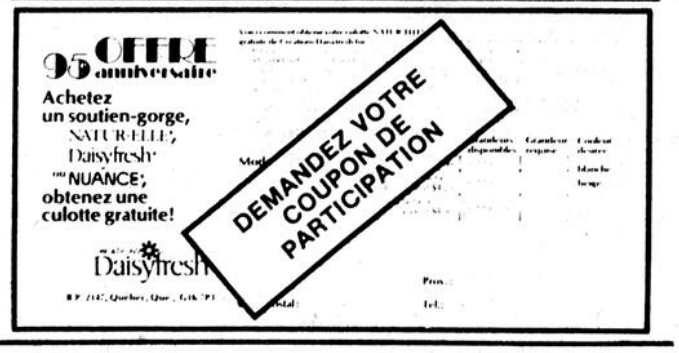
B. Soutien-gorge à armature "Papillon"
Assorti au modèle A. Décolleté plongeant, armature souple. Grandeurs A 32-36, B 32-38, C 34-36.

C. Soutien-gorge plongeant à rayures estompées
Inscrustation au centre, bonnets d'allure naturelle au moulé très souple. Nylon/spandex. Blanc ou chair. A,B 32-36, C 34-36.

*marque déposée

EN CADEAU, un slip, une culotte aux hanches ou un bikini offert par Daisyfresh*. Vous trouverez les détails au magasin Zellers de votre quartier.





Zellers 136 Saint-Germain ouest Rimouski

FESTIVAL DU FROMAGE CANADIEN



FROMAGE GRUYÈRE BURKI
KRAFT
pqt 8 oz
1.59

DÎNER AU MACARONI ET FROMAGE
KRAFT
bte 225 g
2/.89

FROMAGE TRANCHÉ
Singles
KRAFT
pqt 500 g
(16 tranches)
1.99

CROISSANT
PILLSBURY
bte 235 g
.69

GROS LOT $125,000
VOYEZ NOTRE ÉTALAGE POUR PLUS DE DÉTAILS



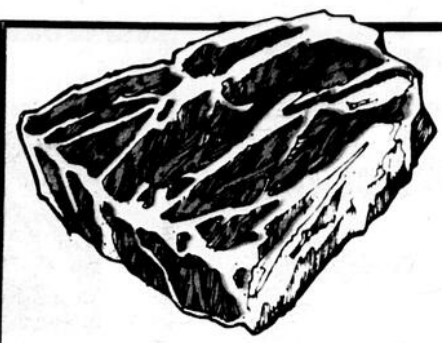
SUNLIGHT

LAVE VAISSELLE
bte 1.8 kilo
3.49

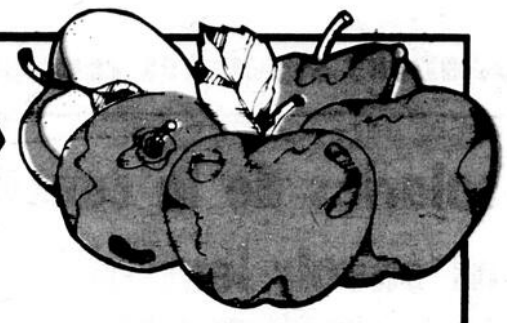
SAVON DE TOILETTE
blanc/citron
pqt 3 barres
.89

DÉTERSIF EN POUDRE
bte 2.4 kilo
2.99

DÉTERGENT LIQUIDE
pour la vaisselle
bout. 1 litre
1.79



RÔTI DE PALETTE
boeuf Canada catégorie «A»
1.28 la livre



POMMES ROUGES
Variété Spartan
Canada de fantaisie
fruits des États-Unis
sac de 3 lb
1.29 chaque

BACON TRANCHÉ
ST-CASTIN
pqt 500 g
1.99 chaque

CRETONS
CUISINE ROCHETTE
283 g
1.78 chaque

GRAISSE DE RÔTI CUISINE ROCHETTE
170 g chaque
.78

ROSBIF DE CÔTES CROISÉES ou petit os d'épaule boeuf Canada catégorie «A»
1.88 la livre

CHOUX VERTS
Canada no 1
légumes du Québec
calibre moyen la livre
.15

DEMI-SOC DE PORC FUMÉ
(midget) ST-CASTIN
env. 2½ lb
2.38 la livre

CANTALOUP
Canada no 1
fruits des États-Unis
calibre 45 chaque
.69

SAUCISSES FUMÉES
ordinaire ou tout boeuf
MAPLE LEAF
pqt 1 lb
1.39 chaque

RAISINS VERTS
Canada no 1
variété Alméria la livre
fruits de l'Espagne
.98

DINDE-O-JUS
surgelée
FLAMINGO
5 à 14 lb
1.18 la livre

ÉPINARDS
légumes des États-Unis
sac 10 oz chaque
.79

gem

Normand Malenfant
716 St-Germain ouest
Rimouski

Épicerie

CONFITURES
fraises/framboises/rhubarbe & fraises
VACHON
bocal 500 ml
1.39

SOUPE
légumes ou tomates
AYLMER
bte 10 oz
.29

CRÈME GLACÉE
saveurs asst.
ST-CASTIN
cont. plastique
2 litres
1.89

KETCHUP AUX TOMATES
Heinz
bout. 20 oz
1.09

JUS DE LÉGUMES
Garden Cocktail
E.D. SMITH
bocal 28 oz
.79

BREUVAGE DE FRUITS ASST. BESSEY pqt 6 bout. 7 oz **.99**

BISCUITS feuilles d'érables/princesse DAVID sac 400 g **1.49**

TABLETTES DE CHOCOLAT Caravan/Cherry Blossom/Nut Milk Oh Henry LOWNEY'S cello 4 barres **1.29**

BISCUITS Thé Dion/Jelly sponge LECLERC cello 350 g **.89**

CROUSTILLES régulières/B.B.Q. Yum Yum 8 sacs 28 g **1.69**

MINI RAVIOLI OU BEEFARONI CHEF BOY-AR-DEE bte 15 oz **.79**

MAÏS EN CRÈME de choix IDÉAL bte 19 oz **.59**

BEURRE caramel/fudge/sucre GRENACHE cont. 400 g **.89**

CHAUSSONS AUX POMMES PILLSBURY bte 13.5 oz **1.49**

MENTHES ÉPAISSES blanches/thé des bois RITO cello 400 g **1.79**

MARGARINE MOLLE MONARCH cont. 2 lb **1.79**

GOÛTER ÉCLAIR saveurs assorties DUNCAN HINES bte 380 g **1.29**

TOAST MELBA régulière ou sans sel GRISSOL bte 369 g **1.29**

HUILE VÉGÉTALE CRISCO bout. 1.5 litre **2.99**

SAUMON KETA TEA ROSE bte 1 lb **2.69**

LAIT CONDENSÉ EAGLE BRAND pqt 2 btes 300 ml **3.69**

LITIÈRE POUR CHATS SAULAR sac 4 kg **1.69**

LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI LE 10 OCTOBRE 1981
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

POUDRE À RÉCURER OLD DUTCH bte 520 g (30% en boni) **.49**

PAPIER ALUMINIUM ALCAN bte 45 cm × 10 m **2.59**

RÔTISSERIE GÉANTE pour dinde ou jambon Sipratic de LAVO chaque **1.99**

COMPRIMÉS Aspirine bout. 100 **1.59**

NETTOYEUR POUR TOILETTES & ÉVIERS PLOMBEX bout. 455 ml **3.59**

SIROP CONTRE LA TOUX DR J.A. LAMBERT bout. 180 ml **1.59**

ESSUIE-TOUT couleurs asst. ROYALE 2 rlx **1.49**

MOUCHOIR DE PAPIER couleurs assorties ROYALE bte 60 3 plis **.49**

BROSSES À DENTS médium/souple/enfants REACH chaque **1.19**

Produits surgelés

JUS D'ORANGES SURGELÉ KENT bte 12 oz **.89**

POMMES DE TERRE FRITES SURGELÉES coupe régulière ST-CASTIN sac 3½ lb **1.49**



PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS GEM

Plus de $46,000 en prix à gagner

soit 78 lave-vaisselles de marque Admiral d'une valeur de $439.95 chacun et 234 verreries de 30 pièces d'une valeur de $49.95 chacune seront attribués par vos épiciers GEM dans le cadre de cette grande promotion. Exigez votre bon de participation au Grand Concours GEM lors de votre prochaine visite chez l'un des épiciers participants. Demandez le feuillet explicatif des règles et renseignements du concours.

Au CRSSS-01

Nouveau directeur financier

Dernièrement le président du Conseil d'Administration du CRSSS-01 à Rimouski, Monsieur Jean-Bernard Carrière annoçait officiellement la nomination de Monsieur Ronald Anctil au poste de directeur des services administratifs et financiers pour le Conseil Régional.

Monsieur Anctil a oeuvré plusieurs années dans le domaine de la gestion. C'est ainsi qu'il a travaillé pour la Commission Scolaire régionale Youville, la Résidence d'Anjou et à l'Hôpital de Mont-Joli où il a occupé le poste de directeur financier.

Comme le rapporte le communiqué du CRSSS-01, Monsieur Anctil prend la responsabilité d'une nouvelle direction du CRSSS-01, soit celle des services administratifs et financiers. Cette direction comprend les services conseil en gestion financière, l'analyse et le contrôle budgétaire de même que le contrôle financier interne au CRSSS-01.



M. Ronald Anctil, nouveau directeur des services administratifs et financiers au CRSSS-01

A l'Union des Conseils de Comté

Le maire Pineau réélu pour trois ans

Lors du dernier Congrès de l'Union des Conseils de Comté et des Municipalités locales du Québec (U.C.C.Q.) qui se déroulait à Montréal, la semaine dernière, plusieurs résolutions importantes furent acceptées par les délégués présents. C'est ainsi qu'une partie des résolutions réclamaient une meilleure équité financière entre les municipalités du Québec.

Par ailleurs, durant ce Congrès de l'Union des Conseils de Comté, le maire de Rimouski-est, Monsieur Albert Pineau a été réélu à l'unanimité au poste de directeur au Conseil d'administration de l'Union des Conseils. Monsieur Pineau a donc été choisi par les délégués des Conseils de Comté de Matane et Rimouski. Aussi, Monsieur Pineau demeure le porte-parole officiel des Comtés de Matane et Rimouski au sein du Conseil d'administration de l'Union des Conseils de Comté et des Municipalités locales du Québec.

A.L.



Monsieur Albert Pineau.

Gazoduc

Rencontre avec le T.Q.M. souhaitée

Suite à la réunion tenue à Rimouski le jeudi 1er octobre dernier, le comité des maires pour le prolongement du gazoduc, assisté des commissaires industriels de la région, espère rencontrer, cette semaine, à Montréal, les représentants de Trans Québec et Maritime Pipe Line pour discuter du dossier.

Selon M. Philippe Michaud, maire de Rimouski et porte-parole du comité, la question du prolongement de la ligne principale jusqu'à Matane puis vers les Maritimes ou de la construction d'un simple embranchement dans l'Est du Québec sera débattue.

Interrogé sur les déclarations récentes de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Tourisme de la région du Grand-Portage, appuyée par la Chambre de Commerce régionale du Bas Saint-Laurent, M. Michaud déclarait qu'il n'y en avait pas été question au cours de la réunion mais ajoutait que celles-ci avaient décidé d'employer des moyens différents que ceux du comité pour arriver aux mêmes fins. Pour sa part, le comité désire s'en tenir aux argents techniques et rationnels pour obtenir le prolongement du gazoduc.

J.L.

Semaine de la Santé Mentale

En "Finir" avec le suicide...

Savais-tu que le suicide est maintenant la deuxième cause de décès chez les jeunes canadiens âgés de 15 à 30 ans...

Si tu veux en connaître un peu plus à ce sujet et que tu désires en discuter, la projection du film "Finir" t'en donnera l'occasion le mercredi 21 octobre 1981 à 19h30 au local D-118 du Cégep de Rimouski.

Ce film sera présenté dans le cadre de la semaine pour la santé mentale qui se déroulera du 19 au 23 octobre 1981.

C'est une chaleureuse invitation à tous et l'entrée est gratuite. Bienvenue.

Un autre additif cancérigène

(SHS) Un additif chimique utilisé de longue date pour imiter le goût du raisin ou des cerises a provoqué différents cancers chez des souris. L'Institut américain du cancer a déclaré que le cinamyl anthranilate a causé le cancer du foie chez un groupe de souris, de même que des cancers des reins et du pancréas chez les souris mâles. L'industrie agro-alimentaire pourra facilement remplacer cet additif en espérant toutefois qu'il n'y a pas eu trop de dommages sur la santé des consommateurs depuis le temps.

TRUST GÉNÉRAL



C'est avec plaisir que le Trust Général Inc. Le Maître Coutier accueille Monsieur René Lepage comme représentant immobilier au sein de son équipe. Sa formation et son dynamisme vous assureront des transactions immobilières satisfaisantes et ce en toute quiétude.

Il travaillera dans le secteur de Rimouski.

N'hésitez pas à lui téléphoner.

No de téléphone: **724-9309**

La Société de Courtage Immobilier du Trust Général Inc.

PROCUREZ-VOUS DÈS MAINTENANT VOTRE GARAGE
EN BOIS, EN TOILE OU FABRÈNE T.M. DE DUPONT



Armature "TUBING" d'acier galvanisé de toutes les dimensions.
Portique, passage, abri d'auto, et divers autres articles en toile.
Vente, location et installation
Estimation gratuite

SÉBAST ENR.
1408, boul. Ste-Anne,
Pte-au-Père, Qué. G0K 1G0 - Tél.: 724-2425


1


2


3

VENTE À L'ENCAN

OBJET: Les magnifiques sculptures réalisées lors du Festival d'Automne 1979.

EXPOSÉES À: La Plaza Arthur Buies, 411, rue Sirois.

MISE À PRIX: $150.00 pièce - au profit du Festival d'Automne.

COMMENT: Remplir le coupon ci-joint et le déposer dans le baril à la Plaza Arthur Buies.

OU BIEN: Remplir le coupon disponible chez Cooprix II, Ro-Na ou la Tabagie Machin-Truc de Plaza Arthur Buies.

QUAND: Avant 13h00, samedi le 10 octobre

ATTRIBUTION: À 15h00 samedi le 10 octobre à la Plaza.

PRÉSENCES REQUISES: Tous ceux qui auront misé.

EN COLLABORATION AVEC: La Plaza Arthur Buies, Le Progrès-Echo, Le Rimouskois, C.F.L.P. Radio 1000.

N.B.: Les pièces vendues devront être prises telles que vues et transportées par l'acheteur.


4


5

A déposer à la Plaza Arthur Buies avant 13h00 samedi le 10

No. de la pièce:_____ Prix misé (minimum $150.00): $_____

Nom:_____

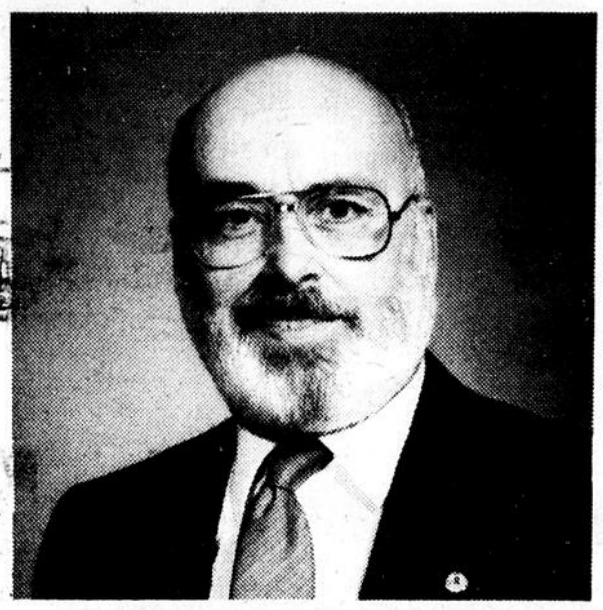
Adresse:_____

Téléphone: (rés.):_____ **(Bur.):**_____

Signature:_____

(Ceci est une mise ferme, et je conviens de m'y conformer si la pièce m'est adjugée)

Rosario Lévesque de Pointe-au-Père nouveau Gouverneur pour le Richelieu



M. Rosario Lévesque, nouveau Gouverneur de la Régionale Bas Saint-Laurent pour les Richelieu.

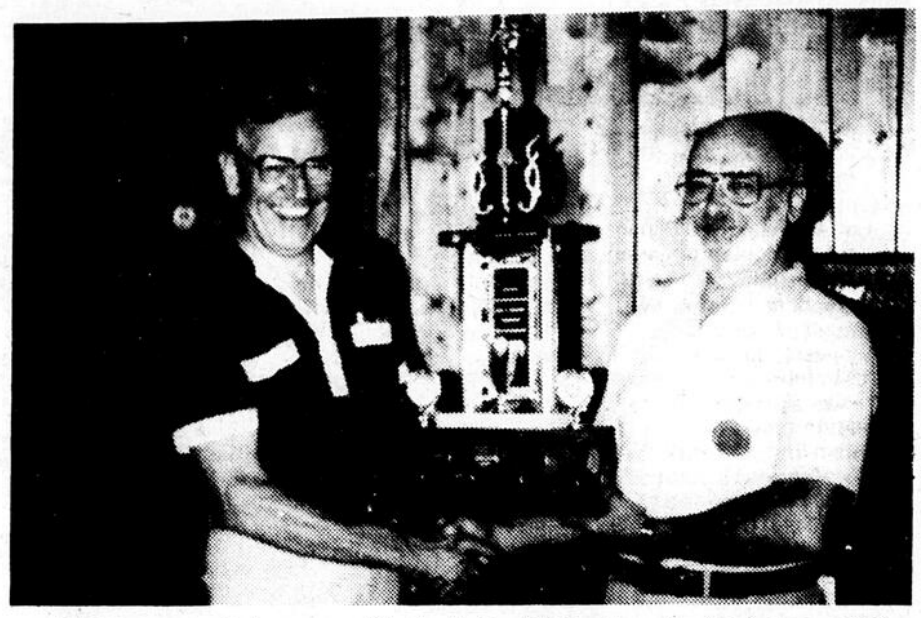
Lors de la dernière Assemblée générale de la Régionale Richelieu du Bas Saint-Laurent, qui s'est déroulée, le mois d'avril dernier à Amqui, Monsieur Rosario Lévesque de Pointe-au-Père a été élu Gouverneur. Monsieur Lévesque remplace ainsi M. Jean-Luc Richard d'Amqui qui n'a pas sollicité de renouvellement de mandat.

Durant cette Assemblée générale, le Club Richelieu de Pointe-au-Père s'est mérité le trophée "Joachin Chénard" pour l'année 1980-81. Ce trophée est attribué à chaque année au Club ayant accumulé le plus de points. Les facteurs importants pour se mériter ce trophée sont les suivants: recrutement, activités, publicité, rapports, bulletin, etc.. Rappelons que le Club Richelieu de Mont-Joli s'était mérité ce trophée "Joachin Chénard", l'an dernier.

La Régionale Bas Saint-Laurent compte plus de 225 membres Richelieu. Plus de huit Clubs forment cette Régionale: Bic, Rimouski, Pointe-au-Père, Luceville, Mont-Joli, Matane, Amqui et Causapscal.

Rappelons aussi à tous les membres Richelieu des différents Clubs de notre région que le Congrès du Richelieu International (plus de 7,000 membres) se tiendra cette année, dans la ville de Québec les 15, 16 et 17 octobre prochains. Le thème abordé lors de ce grand Congrès sera "Fier d'être Richelieu".

A.L.



M. Rosario Lévesque [à dr.] du Richelieu de Pointe-au-Père recevant le trophée "Joachin Chénard" des mains de l'administrateur de district, Monsieur Yvan Ross de Mont-Joli.

Rimouski aura son unité sécuritaire

Récemment le député-ministre de Rimouski, Monsieur Alain Marcous annonçait que le Conseil des Ministres avait autorisé, par décret, la Corporation de la Villa Dion à acquérir de la Commission de la Formation professionnelle, un terrain d'une valeur de $38,831 et à construire une unité sécuritaire au coût de $520,000.

Selon le communiqué du bureau du ministre, c'est le Conseil de la Santé et des Services Sociaux qui sera responsable de la bonne marche de ces travaux dont les fonds proviennent de son budget de développement. Ainsi la Villa Dion pourra recevoir 12 mésadaptés socio-affectifs à Rimouski.

Il est à noter que la Villa Dion s'inscrit dans la ligne de la nouvelle politique du ministère des Affaires Sociales qui incite chacune des régions à devenir autosuffisante en matière de services aux mésadaptés socio-affectifs.

Le ministre Marcoux est d'avis que "nous avons fait tous les efforts pour éviter que nos jeunes mésadaptés sociaux ne soient expatriés, mais à l'avenir, ils pourront jouir à Rimouski même, de traitements équivalents à ceux des autres régions de la province".

A.L.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

19 3/4 % Interets verses annuellement. Periode de 1 an. Depot minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Regie de l'assurance-dépôts du Québec Membre de la Societe d'assurance-depôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Sept-Iles: 968-1830 Riviere-du-loup: 862-7286 Montreal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490 Quebec: 688-0630 Outremont: 739-3265
Alma: 668-3391 Levis: 833-4450 Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106 Trois-Rivieres: 379-7230 Ottawa: 238-4900

LA SUN LIFE INVESTIT 10.7 MILLIONS DANS LA RÉGION



La Sun Life du Canada est heureuse de collaborer avec Paul Martin Inc. en finançant la construction du Centre de services, région Matapédia, d'Hydro-Québec à Rimouski. L'édifice de 137,000 pieds carrés est construit sur le lot voisin de l'édifice actuel d'Hydro-Québec, soit au 389, rue Vanier, à Rimouski.

Il s'agit d'un autre investissement de la Sun Life du Canada dans la région.

L'assurance d'une meilleure qualité de vie

SunLife du Canada

Direction générale du Québec

La tordeuse affecte les structures forestières

La SERV en fait une priorité!

La tordeuse des bougeons de l'épinette est en nette progression cette année dans la région Bas Saint-Laurent et Gaspésie. En effet, selon le Ministère de l'Energie et des Ressources, l'indice de mortalité dans la région 01 a atteint 363,000 hectares sur un total de 3.3 millions d'hectares de forêt infestée, soit une augmentation significative de l'infestation. Cette situation s'aggravera pendant les deux prochaines années, conformément au cycle connu de l'épidémie.

Face à cette situation, la S.E.R.V. de la Vallée met tout en oeuvre pour venir à bout de cet obstacle qui menace la principale ressource de la Matapédia: déjà 7 pour 100 du territoire couvert par la S.E.R.V. doit être récupéré à brève échéance, ce qui représente au-delà de 100,000 cordes de résineux.

Les administrateurs de la S.E.R.V. ont donc procédé à l'engagement d'un responsable à la technique forestière. Monsieur Jacques Robert qui occupe ce poste a reçu le mandat prioritaire cet automne d'entrevoir les moyens que prendra la S.E.R.V. pour contrer le problème de la tordeuse.

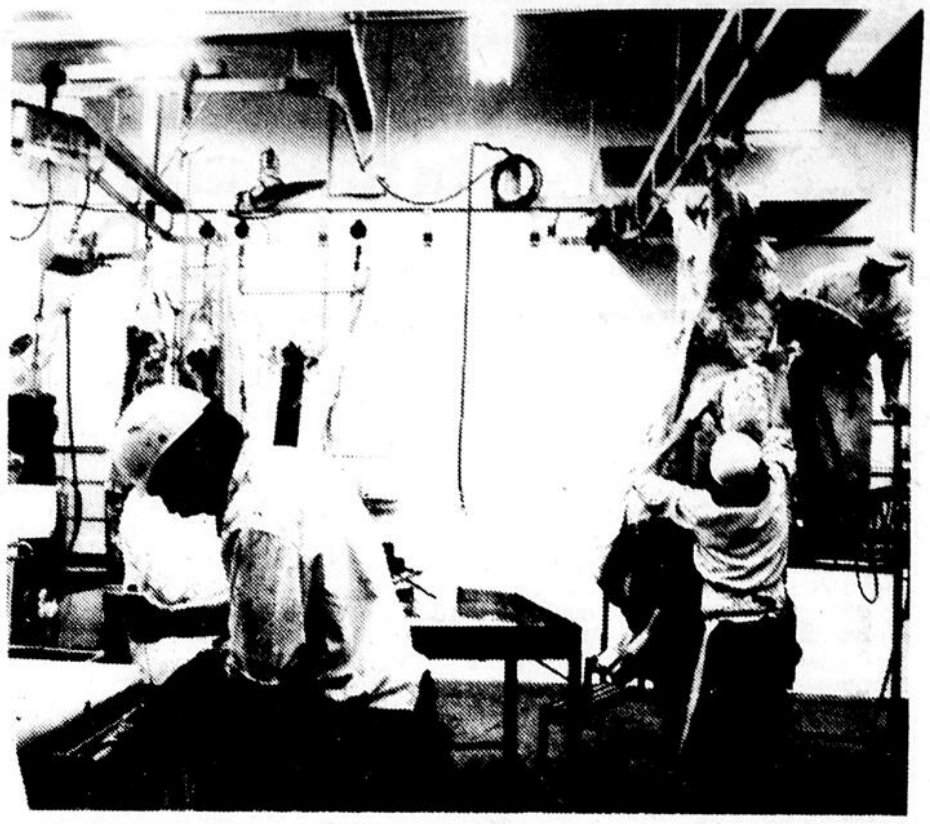
Face à cette situation qui risque fort de compromettre plusieurs projets économiques dans ce secteur, tous les intervenants forestiers sont donc appeler à collaborer dans cette tâche de contrer les pertes en bois. C'est ainsi que toutes les structures forestières qu'elles soient gouvernementales, industrielles ou autres doivent, de l'avis de la S.E.R.V, s'ajuster à la réalité de la tordeuse et aux multiples conséquences qui s'ensuivent. Les O.G.C. se voient devant la nécessité de modifier leur planification, le Syndicat des Producteurs de Bois pour sa part, doit se pencher sur le problème de la mise en marché, le M.E.R. de son côté doit chercher des solutions efficaces aux problèmes causés par ce sinistre naturel, etc voici en quelques mots les problèmes auxquels sont confrontés les organismes de la Matapédia.

Par ailleurs, la S.E.R.V. croit que la responsabilité de remédier à la dégradation forestière due à la tordeuse incombe aux deux paliers gouvernementaux. Selon la S.E.R.V. il revient à nos dirigeants de voir à préserver une de nos plus grandes richesses naturelles et de mettre en place les mesures d'urgence nécessaires afin d'éviter une perte économique pour toute la province ainsi qu'un approvissement réel des producteurs de boisés aux prises avec ce fléau.

La S.E.R.V. poursuit en disant que le calcul de retour à l'Etat sur lequel se base le M.E.R. pour établir les subventions accordées dans le cadre du programme d'Aide à la Forêt privée démontre que pour chaque cunit de bois coupé et transformé , l'Etat reçoit un montant d'environ $58,00 le cunit sous forme de taxes, d'impôt ou autre. Ce calcul est valable, selon la SERV pour les bois à récupérer dans le contexte actuel, ce qui démontre que les mesures qui seront prises pour sauver et récupérer le bois en perdition ne font en réalité que protéger le revenu de l'Etat.

En terminant, les dirigeants de la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée insiste pour affirmer que l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette est un problème d'envergure qui nécessite une concertation entre tous les intervenants dans le domaine forestier. La S.E.R.V. conclue en insistant qu'elle ne ménagera pas ses efforts afin que la Vallée de la Matapédia ne subisse pas l'odieux du sinistre naturel et que les conséquences et les solutions à mettre en place doivent être assumées par l'ensemble des diverses structures du domaine forestier.

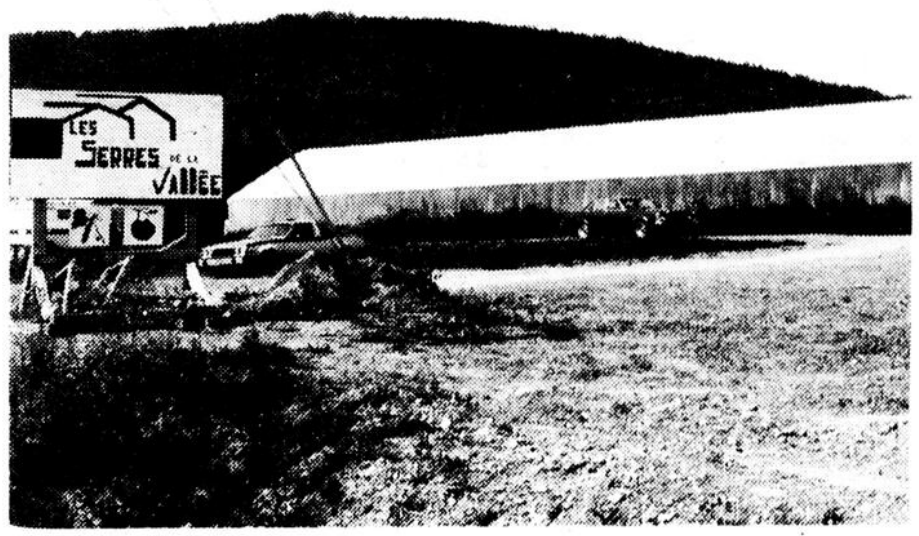
A.L.



Durant le mois d'août, la SERV s'est associés aux Fermes BOVAL et à l'Abattoir Fraser pour lancer une semaine de promotion du boeuf de chez nous.



La préparation du terrain représente une facette moins connue de la sylviculture du à la nouveauté du traitement. C'est pourquoi la SERV doit mener des expériences de façon à trouver le moyen qui répond le mieux à notre forêt.



LA SERV participe à des entreprises locales et régionales en apportant une aide technique ou financière; les Serres de la Vallée, propriété de Monsieur Léopold Tremblay, est un exemple de cette participation.

VOULEZ-VOUS UN BON CONSEIL ?

Oui, participez aux élections municipales !

Au cours des dernières années, l'autonomie des municipalités s'est accrue. Cela signifie plus de pouvoirs et plus de responsabilités pour les hommes et les femmes qui administrent les affaires municipales au nom de leurs concitoyens.

Si vous voulez un conseil municipal qui fasse votre affaire, pourquoi ne pas vous présenter?

AVANT LE 18 OCTOBRE 1981

Si vous désirez vous présenter au poste de maire ou de conseiller, vous devez déposer un bulletin de candidature auprès du président d'élection de votre municipalité (généralement le greffier ou le secrétaire-trésorier):
- d'ici le 18 octobre (en ville);
- le 18 octobre (en campagne).

Les conditions à remplir pour être candidat(e) sont simples; vous devez principalement
- être âgé(e) de 18 ans ou plus,
- avoir la citoyenneté canadienne,
- être domicilié(e) ou résidant(e) dans la municipalité, vous ou votre conjoint, depuis au moins vingt-quatre mois,
- être inscrit(e) sur la liste électorale, en ville, ou sur l'annexe au rôle d'évaluation (en campagne).

Votre bulletin de candidature devra être signé par des citoyens, au nombre de dix (10) en ville et d'au moins deux (2) en campagne, qui ont le droit de voter pour le poste que vous visez. En ville, vous devrez aussi déposer un cautionnement de cinquante (50) dollars.

«Elle a du pouvoir, ma municipalité.»

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales



CHAUFFAGE AU BOIS EN TOUTE SÉCURITÉ

par: Marcel Labrie
du Service de Prévention des Incendies.

Dans le but de mieux informer le public Rimouskois et face à la popularité de plus en plus croissante du système de chauffage au bois, le Service d'Incendies de la Ville de Rimouski, croit que pour la prévention incendie et pour la sécurité de ses concitoyens qu'une rubrique hebdomadaire soit consacrée sur les bienfaits et les dangers du chauffage au bois.

Cette rubrique se poursuivra durant une période de douze (12) semaines et parlera: de la combustion; de l'efficacité et le classement des poêles; l'installation d'un système de chauffage au bois sécuritaire; les cheminées; l'économie; le bois de chauffage; la distribution de chaleur; le choix d'un poêle à bois de taille convenable; le genre de poêle et les critères d'achats; les problèmes de dépannage; les assurances et enfin l'avenir du chauffage au bois.

Pour débuter cette rubrique, nous traiterons de la COMBUSTION.

Quand on veut tirer le maximum du chauffage au bois, il faut avoir une idée de ce qui se passe durant la combustion. Le bois lui-même est un composé chimique complexe.

Ses composants combustibles sont le carbonne et l'hydrogène associés au bois, nous retrouvons toujours de l'eau: environ 20 pour 100 d'humidité quand on parle du bois sec et de 50 à 100 pour 150 pour 100 d'humidité quand on parle de bois vert.

Pour qu'une bûche brûle entièrement, elle doit passer par quatre étapes: l'évaporation d'eau, la décomposition du bois par la chaleur (pyrolyse), la combustion des gaz de décomposition (flammes), la combustion du charbon de bois (braises).

Considérons ces étapes plus en détails:

1. L'EVAPORATION DE L'EAU. Une bûche peut-être considérée comme un contenant en bois plus ou moins remplit d'eau. Avant que l'eau ne soit complètement brûlée, l'eau doit être évaporée. L'eau est chauffée à la température d'ébulition puis évaporée pour ensuite être dégagée par la cheminée. Toute eau contenue dans le bois doit être évaporée, à même la chaleur du feu, avant que le bois ne brûle complètement et constitue donc une perte de chaleur importante, tout en étant une cause majeure de production de créosote.

2. LA DECOMPOSITION DU BOIS PAR LA CHALEUR.

Les premiers produits de la décomposition sont les gaz et des goutellettes de "goudron". On nomme ces produits des volatiles. Ils sont principalement formés de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. Une fois chauffé à un peu plus de 260 c. (500 F.) il commence à produire un peu de chaleur, par lui-même, sans brûler (ni flamme, ni braise) après le dégagement des volatiles, il reste un produit solide, le charbon de bois.

3. LA COMBUSTION DES GAZ DE DECOMPOSITION. (flammes) Les volatiles s'enflamment à mesure qu'ils sont générés pour dégager des quantités considérables de chaleur. Cette combustion, si elle était complète donnerait deux gaz propres; du bioxyde de carbone, et de la vapeur d'eau.

Ne pouvant avoir un mélange d'air adéquat ainsi que les hautes températures nécessaires pour tout brûler, une partie des volatiles non brûlés se dépose dans les conduits de fumée. Ce qui forme, le créosote et cette dernière est inflammable. A mesure qu'elle s'accumule dans les conduits, les dangers de feu de cheminée augmentent.

Pour réduire le plus possible ces dépôts, il est important que le feu ait toujours une quantité d'air suffisante pour entretenir une combustion complète et pour maintenir les gaz dans la cheminée à des températures d'au moins 200 C. (400 F.) à la sortie du poêle.

4. LA COMBUSTION DU CHARBON DE BOIS. Lorsque les gaz de décomposition achèvent d'être générés rapidement, l'air peut atteindre le charbon de bois chauffé à de hautes températures, nous commençons à avoir de la braise. La braise brûle à une température de plus de 1100 C. (2000 F.) et dégage beaucoup de chaleur. Un lit de braise dans un bon poêle hermétique peut durer plusieurs heures.

POUR FAVORISER LA COMBUSTION.

a- Le moins d'humidité possible dans le bois, 20 pour 100 est à recommander.

b- Une chambre de combustion compacte où les bûches sont rapprochées. Il est aussi avantageux que les parois soient doubles (doublure métallique ou briques à feu) de sorte que de hautes températures y soient maintenues.

c- Une entrée d'air suffisante, mais pas trop grande pour permettre une combustion complète des gaz, sans pourtant fournir trop d'excès d'air qui pourrait refroidir les flammes. Cette entrée d'air devrait favoriser un mélange de l'air avec les combustibles partout dans le poêle.

d- Une sortie des gaz très près des braises, peut favoriser un allumage des volatiles.

En résumé, pour obtenir une bonne combustion et le maximum d'efficacité et de sécurité, il faut un feu de bois sec, dans une boîte à feu avec des parois doubles, alimentés par une quantité suffisante d'air turbulant.

La semaine prochaine, nous traiterons de L'EFFICACITE ET LE CLASSEMENT DES POELES.

Marcel Labrie
Préventionniste

Protection contre les feux de forêt

Une autre saison remarquable

Après n'avoir eu à combattre que 26 feux de forêt qui n'ont détruit pas plus que 26 hectares de boisés, entraînant des coûts d'extinction d'environ $30 000, c'est vers une nouvelle saison remarquable, la troisième consécutive, que se dirige la Société de Conservation de la Gaspésie, chargée de protéger les forêts du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Ces chiffres sont d'autant plus éloquents que la moyenne établie au cours des dix dernières années est annuellement de 75 feux, de 293 hectares (3 kilomètres carrés) de boisés détruits et de $135 000 de coûts d'extinction.

Les dirigeants de la Société de Conservation de la Gaspésie se réjouissent de l'attitude de prévention qu'a adoptée la population dans ses déplacements en forêt, au cours des dernières années.

Comparativement à l'ensemble du Québec, la région du Bas Saint-Laurent et la Gaspésie semble privilégiée car on déplore 1 086 feux qui ont endommagé 24 kilomètres carrés de boisés. Malgré tout, cela s'annonce comme un record car en moyenne ces cinq dernières années on déplorait la perte de 180 kilomètres carrés.

Les dirigeants de la Société félicitent la population et demande aux travailleurs forestiers, excursionnistes et chasseurs, nombreux à se déplacer en forêt en ce moment de redoubler de prudence et ce, avec cette fois, l'assurance d'être entendus.

J.L.



En spécial à $199.00 (rég.: $275.00)
- Service et assurances pour un an inclus.
- Ajustement garanti.
- Remboursement total si vous n'êtes pas satisfait.
- Egalement disponibles: verres de contact à port prolongé

Clermont Dionne
OPTICIEN D'ORDONNANCES
Centre médical
124 rue St-Germain est
Rimouski G5L 7C3
Tél.: 723-4811
449, rue St-Jérôme
(voisin du magasin Abraham)
Matane G4W 3B6
Tél.: 562-5111

Notre bureau est ouvert tous les mardi de 19h.00 à 21h.00 et samedi de 14h.00 à 18h.00

Prenez rendez-vous ou présentez-vous sur place. *En dehors des heures de bureau*, pour tout renseignement, appelez à FRAIS VIRES à Rimouski à 723-8411.

VENTE • SERVICE • REPARATION DE LUNETTES • CHOIX DE MONTURES EXCLUSIVES
MONTAGE DE VERRES SUR PLACE • SERVICE RAPIDE

Le tabagisme menace votre santé

Corporation du Festival d'Automne de Rimouski
Rimouski, Qué. C.P. 338 G5L 7C3

LES 5 à 7 du SALOON
du mardi 6 octobre
au dimanche 11 octobre

DU NOUVEAU AU SALOON

ENTRÉE GRATUITE

Tirage au sort de prix de présence tous les soirs animé avec la disco Métronomie

BIENVENUE
à tous les Festivaleux

La Corporation du Festival d'Automne de Rimouski
C.P. 338 G5L 7C3

GAGNANTS DU CONCOURS PIANO MÉCANIQUE
en collaboration avec
JOUBEC inc.
du Carrefour Rimouski
et le PROGRÈS-ÉCHO



Mme Jenniss, gérante de Joubec, à Rimouski remet le prix à M. Jocelyn Mayer du 272 Roy, Rimouski. Gagnant du 1er tirage



Le gagnant du 2e tirage, Stéphane Dumais, 171 Place Bois Brillant, Rimouski.

Georges Boudreau de Québec-Téléphone

L'homme de l'année en téléphonie...

Monsieur Georges Boudreau de Rimouski, s'est vue décerné le prix de "l'Homme de l'année en téléphonie, lors du 76e Congrès de l'Association Canadienne du téléphone indépendant qui s'est déroulé la semaine dernière à Edmonton.

Rappelons que M. Boudreau est à l'emploi de la Compagnie Québec Téléphone comme directeur de la Planification du revenu.

Comme le mentionne le "Bulletin d'information" de la compagnie rimouskoise, le prix de "l'Homme de l'année en téléphonie" revient à la personne qui a le plus contribué à la cause des entreprises indépendantes de téléphone, tant sur le plan de l'efficacité que sur celui des idées en général.

Rappelons que cette Association regroupe quelque 35 entreprises téléphoniques dans le domaine de la petite et de la moyenne entreprise. La première personne a recevoir les honneurs du prix à la fin des années 1960 était un autre représentant de la Compagnie Québec Téléphone, l'ex-vice-président aux Finances, Monsieur Julien Thuot, un pionnier de la Téléphonie canadienne. Encore une fois, nous adressons nous plus sincères félicitations à Monsieur Georges Boudreau pour son titre de "l'Homme de l'Année en téléphonie".

A.L.



Monsieur Georges Boudreau.

Pour être d'affaires... faut voir à son affaire!

La nouvelle Loi sur la protection du consommateur

À VOTRE SERVICE

L'Office de la protection du consommateur est un organisme du gouvernement québécois dont le premier objectif est de **vous aider à vous protéger**.

Il possède des services centraux tels le service administratif, les affaires juridiques, les communications et la recherche.

De plus, le personnel des 13 bureaux régionaux situés dans les principaux centres urbains du Québec vous accueille, répond à vos demandes de renseignements, reçoit vos plaintes et y donne suite s'il y a lieu.

Prévenir... et guérir. Voilà les deux tâches principales qu'accomplit le personnel de l'Office de la protection du consommateur. Nous nous attarderons pour le moment à la prévention.

Ainsi, vous sentez le besoin d'être conseillé avant d'acheter un bien, de louer un service, de conclure un contrat ou de poser tout autre geste de consommation? Vous trouverez à votre bureau régional de l'Office une oreille bienveillante puisque son personnel a justement pour fonction de diffuser toute l'information possible sur l'Office et sur la loi qu'il administre de même que sur vos droits et devoirs.

Vous pourrez obtenir, notamment, un avis éclairé sur une pratique commerciale, un achat à effectuer et même un produit si l'Office l'a déjà analysé ou possède les résultats de tests réalisés à son sujet.

Vous pourrez également recueillir des renseignements sur un commerçant, à savoir, par exemple, s'il détient un permis dans le cas où la loi l'oblige à en posséder un, s'il a déjà été trouvé coupable d'une infraction à la Loi sur la protection du consommateur, etc.

Pour en savoir davantage, procurez-vous le dépliant "L'Office de la protection du consommateur vous aide à faire valoir vos droits" à votre bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

Cette chronique vous a été présentée par votre journal en collaboration avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur:

Bas Saint-Laurent
140, rue de la Cathédrale
Rimouski, G5L 5H8
Tél.: 722-3775

Marie L.,

VOULEZ-VOUS UN BON CONSEIL?

Au Québec, seulement 1 élu municipal sur 30 est une femme. Pourtant les femmes sont concernées à 100% par les activités de leur municipalité.

Pour que les femmes aient la parole au conseil, vous pouvez vous impliquer activement en vous portant candidate avant le 18 octobre prochain (en ville) et le 18 octobre (en campagne).

Oui, participez aux élections municipales!

«Elle a du pouvoir, ma municipalité.»

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales



les Obligations d'épargne du Canada

Profitez des nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Il y a plusieurs bonnes raisons de les acheter, mais quelles que soient les vôtres, vous êtes assuré de faire un bon placement.

Profitez de leur taux d'intérêt
Les Obligations d'épargne du Canada rapportent 19½% d'intérêt la première année et un minimum de 10½% pour chacune des six années suivantes.

Profitez de leur sécurité
Les Obligations d'épargne du Canada sont garanties par toutes les richesses du Canada.

Profitez de leur facilité d'encaissement
Vous pouvez profiter de vos Obligations d'épargne du Canada dès que vous en avez besoin: elles sont faciles à encaisser en tout temps dans toutes les institutions financières autorisées. Et il n'y a aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après le 31 décembre 1981.

Profitez-en à votre façon
Vous avez la possibilité de choisir le type d'obligations qui vous convient: l'obligation à intérêt régulier ou l'obligation à intérêt composé. L'intérêt d'une obligation à intérêt régulier vous est envoyé par chèque le 1er novembre de chaque année ou versé directement à votre compte de chèque ou d'épargne. L'intérêt d'une obligation à intérêt composé est réinvesti automatiquement dès le 13e mois et s'accumule chaque année au taux annuel alors en vigueur.

Vous pouvez acheter vos nouvelles obligations jusqu'à concurrence de $15 000. Vous avez le choix de coupures variant de $100 à $10 000.

Profitez-en dès maintenant selon le Mode d'épargne sur le salaire
Si votre employeur offre le Mode d'épargne sur le salaire, vous pouvez dès maintenant profiter de ce moyen pratique pour acheter vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada.

Profitez-en dès le 13 octobre au comptant ou selon le Mode d'épargne mensuelle
Vous pouvez acheter les deux types d'obligations au comptant chez tous les agents vendeurs autorisés: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires. Les obligations à intérêt composé vous sont également offertes selon le Mode d'épargne mensuelle.

Les émissions antérieures en profitent aussi
Le taux de rendement de toutes les obligations non échues a été porté à 19½% pour l'année commençant le 1er novembre 1981. Pour chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance des obligations, le taux minimum de 10½% continue de s'appliquer.

Émissions antérieures à 1977
Pour les émissions antérieures au 1er novembre 1977, le rendement majoré sera compris dans le boni payable en espèces à l'échéance, que recevront les détenteurs d'obligations de ces émissions. Le nouveau montant du boni applicable à une obligation de $1 000 de chacune de ces émissions est indiqué au tableau suivant:

Émissions	Échéance 1er novembre	Bonis à l'échéance
1968/69	1982	$276.40
1972/73	1984	$378.40
1973/74	1985	$451.70
1974/75	1983	$212.90
1975/76	1984	$263.80
1976/77	1985	$327.00

Pour avoir droit au boni, les détenteurs doivent garder leurs obligations jusqu'à l'échéance.
Néanmoins, ils peuvent encaisser leurs coupons d'intérêt chaque année.

Émissions datées de 1977 à 1980
Pour ces quatre dernières émissions, le nouveau taux s'applique quel que soit l'ancien taux imprimé sur les certificats.

Chaque $1 000 d'obligations à intérêt régulier rapportera un intérêt de $195 le 1er novembre 1982. Pour l'année commençant le 1er novembre 1981, les obligations à intérêt composé produiront de l'intérêt simple au taux de 19½% et de l'intérêt composé au taux de 19½% sur l'intérêt gagné au 1er novembre 1981.

19½%
la première année

Ça profite bien!

Canada

Trust Général lance son plan de mise en marché garanti

Un plan de mise en marché garantie est offert au public par le Trust Général Inc.-Le Maître Courtier. En effet, le consommateur, client d'une compagnie d'immeuble, est en droit de s'attendre à un service complet de la part de son représentant immobilier. C'est pourquoi, pour la première fois, une compagnie d'immeuble assure sa clientèle et lui garantit par écrit que ce service lui sera donné.

L'engagement par écrit, fait par les représentants du Trust Général Inc. se compose des faits suivants:

1. - De fournir au client, par écrit, une analyse comparative du marché pour lui assurer une plus juste estimation de la valeur marchande de sa propriété par rapport aux propriétés déjà en vente ou vendues dans son secteur.

2. - Une utilisation maximale des moyens usuels de promotion (Ex.: Le service M.L.S. - un nombre garanti d'annonces de journaux - la tenue de maison-ouverte le dimanche - la promotion interne à ses confrères grâce à la caravane de groupe - la promotion dans le voisinage par l'annonce dans le secteur de la mise en vente de la propriété d'un client).

3. - Le client pourra suivre le déroulement de cette mise en marché et exiger que les activités demandées par écrit soient respectées, parce que l'agent devra en plus, à intervalles déterminées, faire rapport au client de toutes les activités. Enfin, collaborer avec le client à améliorer la mise en marché de la propriété.

Par cette méthode structurée, ce service garanti, les clients du Trust Général Inc. sont assurés qu'enfin une compagnie répond vraiment au besoin du client: Celui d'être assuré d'un service complet de la part de son agent.

Ce qui, en plus, intéressera davantage le propriétaire-vendeur, c'est que ce service garanti ne coûte absolument aucun frais supplémentaire à la commission normalement chargée, et est offert à tous les clients du Trust Général Inc., désireux d'obtenir ce service complet et garanti.

A une époque où le mot "service" est employé à toutes les sauces, Trust Général veut par cette initiative redonner au mot "service" toute son importance.



(Le Progrès-Echo, René Alary)

Le directeur des bureaux de Rimouski et Rivière-du-Loup du Trust Général Inc, le maître courtier, M. Dominique Michaud



face à face avec Alain Marcoux

10ième anniversaire de la Société de Développement Industriel (SDI)

AU QUEBEC

Les Québécois possèdent des instruments de développement économique dont ils peuvent être fiers et sur lesquels ils peuvent compter. Parmi ceux-là, la Société de développement industriel, un organisme d'aide au financement des entreprises, fête ses 10 ans d'existence cette année.

Depuis sa création en 1971, la Société a été autorisée à verser 1 milliard de dollars dans le secteur manufacturier au Québec principalement sous forme de prêts et de subventions. Ces aides financières ont permis d'appuyer directement 2,800 projets.

Il faut mentionner qu'en la seule année 1980-81, la SDI est intervenue financièrement auprès des 600 entreprises pour favoriser des investissements de l'ordre de 650 millions qui devraient créer 14,000 emplois au Québec.

DANS L'EST DU QUEBEC

On sait que la SDI dessert notre région depuis 1978 et que ses bureaux sont localisés à Rimouski. Il est intéressant et significatif de savoir que la Société a versé, depuis dix ans, 9 millions de dollars dans le Bas Saint-Laurent, 41 millions de dollars dans Rivière-du-Loup, 4,6 millions de dollars dans Gaspé et $300 000 dans Bonaventure.

L'an dernier, 1,6 million de dollars a été investi dans les entreprises du Bas Saint-Laurent, 2,8 millions de dollars dans celles de Rivière-du-Loup, $231 000 dans Gaspé et $300 000 dans Bonaventure. Pour être de la fête, j'encourage les entreprises du Bas Saint-Laurent à technologie moderne, les exportateurs de biens manufacturés et les industries touristiques à faire appel à la SDI.

A votre service,
Alain Marcoux, député de Rimouski et Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement
148, rue Saint-Barnabé, ch. 201
Rimouski G5L 3E4
Téléphone: 722-6077

Postes Canada
Canada Post

Ça fait presque 3 ans qu'on l'étire de tous côtés...

17 Canada

On ne peut plus l'étirer davantage!

Il n'est pas besoin de vous rappeler que la plupart des choses coûtent beaucoup plus cher maintenant qu'au moment de la dernière augmentation des tarifs postaux, il y a presque 3 ans.

Mais peut-on seulement imaginer les effets de l'augmentation des coûts sur les frais d'exploitation du service postal qui dessert le deuxième plus grand pays au monde?

Les frais d'exploitation, la facture d'essence de notre vaste réseau de transport, le coût des équipements essentiels et le coût de notre main-d'oeuvre ont tous augmenté sensiblement.

Malgré les meilleurs efforts, ces augmentations de coût réunies ont privé Postes Canada des ressources financières nécessaires pour poursuivre ses efforts d'améliorations du service postal.

Voici quelques-unes des améliorations que nous voulons apporter:

Perfectionner le contrôle de la qualité dans le but d'avoir un service fiable à l'intérieur du Canada.

Mettre au point un système de surveillance continue qui préviendra les défaillances techniques pour un traitement plus sûr du courrier.

Étendre le service de livraison par facteur en divers endroits pour offrir un service plus complet.

Étendre davantage l'accessibilité aux services spécialisés comme la Poste prioritaire, la livraison exprès, Telepost et Intelpost.

Agir dans le bon sens

Bientôt société d'état, Postes Canada sera davantage gérée comme une entreprise efficace et dynamique et, éventuellement, cessera d'être subventionnée par les fonds publics.

Mais aucune entreprise ne peut survivre si elle ne réussit pas à s'adapter aux réalités économiques.

Or, la réalité c'est que les tarifs postaux actuels ne tiennent pas compte des coûts qu'entraîne l'administration d'un service postal desservant un pays aussi vaste que le Canada.

C'est pourquoi Postes Canada prévoit augmenter les tarifs postaux au début de l'année prochaine.

Voici quelques exemples des augmentations planifiées:

Courrier de 1re classe au Canada	0-30 g	30¢
Courrier de 1re classe vers les É.-U.	0-30 g	35¢
Poste aux colis dans la même ville	1 kilo	$1.10
Colis de 1re classe ex.: de Montréal à Vancouver	1 kilo	$3.35
Livraison exprès: tarif de 1re classe plus $1		

Postes Canada a la responsabilité d'assurer un service postal complet et fiable à travers tout le pays. L'entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs est essentielle pour rétablir peu à peu l'équilibre entre les dépenses et les revenus. En plus d'alléger le fardeau des contribuables, cette mesure permettra à Postes Canada d'améliorer ses services pour devenir un des meilleurs systèmes postaux au monde.

Postes Canada. Partir du bon pied pour mieux vous servir.

Canada

Inauguration des nouveaux locaux du Trust Général le "maître courtier"

C'est jeudi dernier que la Société de courtage immobilier du Trust Général Inc a inauguré ses nouveaux locaux à Place GP, sur la 2e rue à Rimouski.

Trust Général Inc "le maître courtier" demeure une filiale du Trust Général du Canada qui occupe des bureaux à Rimouski où sont centralisées les opérations financières. C'est M. Dominique Michaud qui est directeur du bureau du Trust Général Courtier.

Ce dernier nous a indiqué que le "Maître courtier" est présent à la grandeur de tout l'Est du Québec avec quelque 33 agents sur tout le territoire desservie par les bureaux de Rimouski et Rivière-du-Loup. Ainsi, l'on retrouve des agents dans les municipalités de Rimouski, Amqui, Matane, Chandler, Gaspé, Rivière-au-Renard, New Richmond, Rivière-du-Loup, Rivière Ouelle, Rivière Bleue, Trois-Pistoles, Sainte-Anne de la Pocatière, Saint-Pascal et Saint-Paul de la Croix.

Pour sa part, le vice-président division résidentiel au Québec, M. Bernard Girard, présent à cette inauguration officielle, a parlé de l'ampleur des services offerts à la grandeur du Québec avec près de 700 agents d'immeubles répartis en 32 bureaux identifiés au "maître courtier".

"Nous sommes la seule compagnie à avoir des représentants partout au Québec ce qui prouve bien que nous sommes les numéros un dans la province" a mentionné M. Girard qui était accompagné du responsable des opérations au niveau provincial, M. Jean-Marc Carrier.

M. Girard constate que le marché est au ralenti dans l'immobiler au Québec. "Cela ne nous empêche pas d'y croire beaucoup et nous n'avons pas peur dans l'avenir. L'aspect nécessité demeure un fait réel dans la décision de posséder une demeure. Il y a encore présentement des maisons à prix abordable et c'est toujours le temps d'acheter" a-t-il dit lors d'une rencontre avec les représentants des journeaux quelques minutes avant que l'Abbé Raynald Brillant bénisse les lieux, marquant ainsi l'ouverture officielle des bureaux du "maître courtier".

Les bureaux de Rimouski et Rivière-du-Loup offrent les services de vente, achat et financement de propriétés. Egalement, le "maître courtier" est la seule compagnie à posséder un plan de mise en marché garanti, un programme en 14 points qui assure certains services aux clients.

Rendre service à la clientèle: voilà la devise du Trust Général Inc, le maître courtier.

René Alary



Le Progrès-Echo, R.B.)

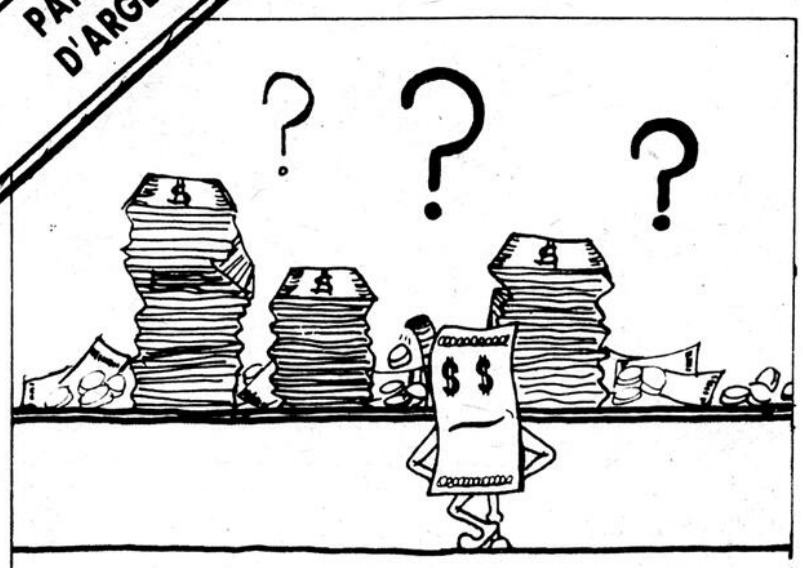
L'Abbé Raynald Brillant a procédé à la bénédiction des locaux



(Le Progrès-Echo, R.B.)

Plusieurs invités ont participé à l'inauguration officielle des nouveaux locaux du Trust Général Inc, le maître courtier

PARLONS D'ARGENT



Dépôt à terme

19 %

3 mois
6 mois
1 an

taux sujet à changement sans préavis.

A la Caisse populaire de Rimouski, il y a des conseillers dans les trois points de service qui vous informeront sur diverses solutions possibles.

Clarence et son équipe au 23 Evêché Ouest
Maurice à la succursale Cooprix
Marcel-Guy à la succursale St-Pie X

Un seul numéro de téléphone: **723-3368**

LA CAISSE POPULAIRE DE RIMOUSKI

Louise V.,
VOULEZ-VOUS UN BON CONSEIL?

Les loisirs, l'entretien des rues, l'aménagement de votre milieu, des sujets qui vous touchent de près, des problèmes qui doivent être résolus par le gouvernement le plus proche de vous, la municipalité.

C'est vous qui prendrez des décisions, si vous faites partie de votre conseil municipal.

Oui, participez aux élections municipales!

«Elle a du pouvoir, ma municipalité.»

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

OFFRE D'EMPLOI

Distributeurs à domicile ayant une route déjà établie.

Possibilité d'augmenter vos revenus de 30 à 50%.

Pour entrevue appelez Denis à (514)

363-4910

19 1/2%

La Banque Royale vous offre un intérêt de 12½%* sur un placement minimum de 1000$.

Période de 1 an— intérêt annuel
(Payable le 31 déc. et à l'échéance)

Capital et intérêts garantis sans condition

Grâce aux certificats de placement RoyMor, vous pouvez faire fructifier votre argent tout en choisissant les termes qui vous conviennent. Il y a des certificats à compter de $1,000, en tranches de $100 et les échéances varient de 1 à 5 ans. Selon le mode de placement choisi, les intérêts vous sont versés annuellement, semestriellement, ou même, mensuellement.

La Banque Royale garantit, sans conditions, capital et intérêts.
C'est en plein le temps de faire un bon placement.
Renseignez-vous à une succursale de la Banque Royale.

*Les taux, sujets à changement, peuvent varier pendant la période annoncée.

BANQUE ROYALE

Suicide et Famille: que peut-on faire?

Les personnes qui sont intéressées à l'Association canadienne pour la santé mentale, pourront entendre Monsieur Jean-Louis Campagna, docteur en psychologie le lundi 19 octobre prochain.

Saviez-vous que de récentes recherches prouvent qu'au Québec la première cause du décès chez les adolescents est le suicide et que l'acte suicidaire, bien que très souvent dissimulé, augmente de plus en plus.

Dans le but de sensibiliser sur ce qui pourrait être fait dans notre région pour prévenir le suicide, le Conseil d'administration et son Comité scientifique ont retenu le thème suivant: "Suicide et famille, que peut-on faire?".

Lors du souper-causerie, le docteur Campagna parlera justement de ce grave problème de nos sociétés modernes. ce docteur en psychologie fut formé principalement en Californie où il travailla six ans sur la problèmatique du suicide. En 1977, il devient membre du Comité de la santé mentale du Québec, promoteur et directeur de Centre de recherche et de prévention du suicide à l'Université Laval de Québec. Monsieur Campagna continue d'occuper ces deux fonctions ainsi que plusieurs autres et il se fait de plus connaître par ses recherches.

Cette année, le Comité scientifique est composé de: Diane Bouillon, responsable du projet "SOS Suicide", à Rimouski, Michèle Chrétien, coordonnatrice des soins infirmiers à l'Hôpital de Mont-Joli, Lise Saint-Pierre, responsable des bénévoles à l'Hôpital de Rimouski, Gilles Mimeault, coordonnateur de la santé mentale au Département de la Santé Communautaire, Hôpital de Rimouski, 01-A, Sylvain Néron, psychologue Clinique externe psychiatrie, Hôpital de Rimouski, Jocelyn Ross, directeur au Programme de Jeunesse, CSS Bas du Fleuve, Denis Roy, psychologue, Service de psychiatrie infantile et juvénile, Hôpital de Rimouski et Denis Arsenault, responsable.

Il est à noter que le souper aura lieu à l'Institut Maritime à Rimouski le lundi 19 octobre 1981 à 18h30. Les billets étant limités, il faudrait faire vite pour s'en procurer auprès de Monsieur Doris Arsenault au numéro de téléphone suivant: 724-4191. C'est un rendez-vous pour tous ceux qui sont intéressés à cette cause très importante.

A.L.

Un bon conseil.



Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation du Québec des maladies du coeur

votre beauté



Crème collagène et mauve

Pour les peaux fatiguées et sensibles, Sisley a créé la "crème collagène et mauve".

Crème de soin stimulante et très pénétrante, la "crème collagène et mauve" redonne à la peau du tonus et de l'élasticité.

Les extraits de mauve sylvestre associés au collagène soluble natif ont des propriétés émollientes, adoucissantes, désensibilisantes et calmantes, tout en enrichissant l'épiderme.

Plus spécialement destinée aux peaux atones et fragiles, la "crème collagène et mauve" de Sisley, peut être également utilisée en permanence par tous les autres types de peau; son effet protecteur et stimulant leur sera bénéfique lors des expositions très prolongées au soleil. Elle peut donc être conseillée aussi comme "crème après soleil".

IRRITATION: La "crème collagène et mauve" de Sisley a subi avec succès tous les tests d'innocuité.

Toujours dans le but de vous aider,

Vos amies les Esthéticiennes
Céline et Denise, e.v.d.e.d.
La Cave de Beauté pour "Vous Deux"
100, rue Saint-Germain Ouest
Rimouski
Tél.: 723-3350-58

EXPO VIDÉO DE RCA

NOUS VOUS OUVRONS LES YEUX SUR DEMAIN — AUJOURD'HUI!

Il y a déjà plus de 40 ans, RCA introduisait la télévision sur le marché. Depuis, la technologie des produits électroniques destinés au consommateur a atteint de nouveaux sommets sur les plans de la qualité, de la fiabilité et du rendement. Et maintenant, les marchands participants vous proposent des offres sensationnelles sur les appareils les plus récents et les meilleurs de RCA — de l'incroyable téléviseur ColorTrak 2000 de RCA câblocompatible jusqu'au SelectaVision convertible de RCA. Faites vite, car ces offres spéciales sont d'une durée limitée.

122 CANAUX à la portée de vos doigts sur tous les ColorTrak 1982 de RCA (Sauf le modèle à écran 9 po)

ÉCHANGEZ VOTRE VIEUX TÉLÉVISEUR... ET PASSEZ AU COLORTRAK

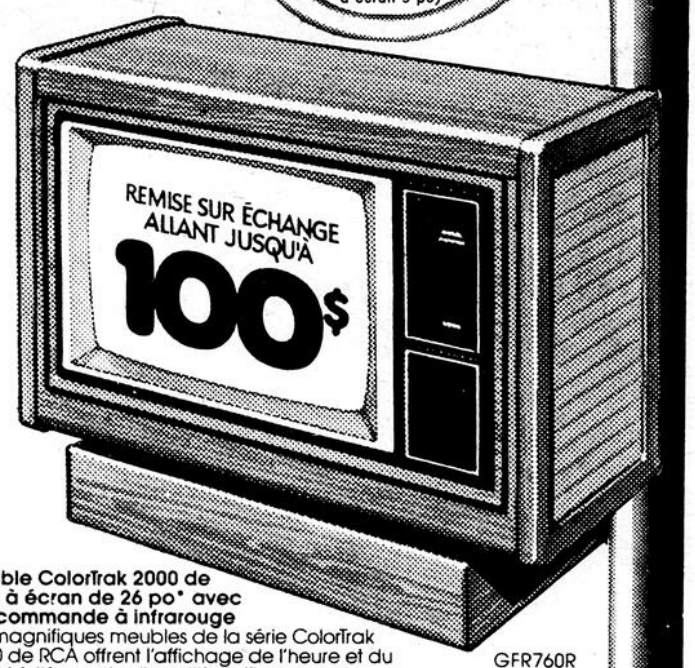
Apportez votre vieux télécouleur, et vous pourrez en obtenir jusqu'à 150 $ de remise à l'achat d'un nouveau télécouleur ColorTrak choisi de RCA pendant l'Expo vidéo de RCA chez les marchands participants. Tous ces modèles comportent la télécommande à infrarouge ColorTrak, l'autoréglage de la couleur, la correction automatique des teintes du visage et le repérage automatique du contraste et de la couleur, le châssis Longue Vie ainsi que la syntonisation câblocompatible.

GFC699R



Meuble ColorTrak de RCA à écran de 26 po* avec télécommande
Modèle GFC699R. Meuble de style traditionnel au fini pacanier. Autres styles de meuble également offerts.

Le modèle ColorTrak 2000 le plus prestigieux de RCA - le téléviseur couleur dernier cri!
Un meuble à écran de 26 po* avec toutes les caractéristiques du ColorTrak 2000 en plus du système sonore bidimensionnel à effet stéréo et des prises d'entrée audio. Élégant placage d'acacia sur pièces choisies de bois dur massif; panneau avant en acrylique teinté.



GFR760R

Meuble ColorTrak 2000 de RCA à écran de 26 po* avec télécommande à infrarouge
Les magnifiques meubles de la série ColorTrak 2000 de RCA offrent l'affichage de l'heure et du canal à l'écran, le dispositif d'affinage de l'image, la commande de réglage automatique de la finesse du trait, les haut-parleurs à grande souplesse acoustique, la syntonisation câblocompatible et bien plus! Autres styles de meuble offerts.

OBTENEZ EN PRIME 5 CASSETTES d'une valeur totale de plus de 100$ à l'achat d'un MSC SelectaVision convertible ou d'une caméra couleur haut de gamme de RCA

Pendant l'Expo vidéo de RCA, votre marchand participant vous offrira en prime cinq vidéocassettes de six heures à l'achat d'un MSC SelectaVision convertible intérieur/extérieur modèle VFP170 ou d'une caméra couleur haut de gamme CC010 de RCA - sans frais additionnels!

GFR1001R



CC010

VFP170

*Tube-image de 26 po/ image de 63 cm en diagonale

RCA

Voyez ces offres vidéo de qualité RCA chez les marchands participants.

Certains marchands peuvent ne pas avoir en stock tous les modèles annoncés.

*Marque déposée de RCA

La chasse à l'arc et à l'arme à feu

Chasseurs sachez reconnaître les règlements de la chasse!

La chasse sportive pour l'orignal et le cerf de Virginie, pour la saison 1981, s'en vient à grands pas. Le Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche nous faisait parvenir un dossier sur les principales choses à savoir pour bien participer à cette activité tant populaire.

En premier lieu il faut dire qu'il existe deux périodes distinctes de chasse tant pour la chasse à l'orignal que pour celle du cerf de Virginie. Tout d'abord une période sera consacrée uniquement à la chasse à l'arc, tandis qu'une autre permettra aux chasseurs sportifs d'utiliser les armes à feu.

Pour la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, le cerf de Virginie sera chassé, avec l'arc entre le 14 et 27 octobre et la chasse conventionnelle (arc, arbalette, armes à feu) du 31 octobre au 15 novembre. Pour le même territoire, mais pour la chasse à l'orignal, la période réservée à l'arc seulement va du 10 au 16 octobre. La chasse conventionnelle, pour une autre s'étendra du 17 au 25 octobre.

Pour les amateurs de chasse à l'arc, il faudrait bien faire attention aux différentes normes édictées par le Ministère de la Chasse et de la Pêche. En voici quelques unes: il faut que l'arc ait une pression d'au moins 18 kilogrammes (40 livres) et une extension de 71 centimètres (28 pouces). De plus, le chasseur devra utiliser des flèches à tête d'acier, ayant une largeur, à sa base, d'au moins 22 milimètres (environ 1 pouce).

Les amateurs de chasse à l'arc et à l'arbalette ne sont pas obligés d'avoir un certificat de chasseur. En effet, comme ces engins de chasse ne sont pas des armes à feu, il n'est pas nécessaire de détenir un certificat du chasseur. Toutefois, les chasseurs à l'arc et à l'arbalète qui ne détiennent pas de certificat, devront se procurer un permis spécifique.

On peut se procurer ce permis en s'adressant par écrit au : Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, 92, 2e rue ouest, Rimouski, a-s Danielle Portelance ou en communiquant par téléphone au numéro suivant: 722-3830.

Un autre point important à définir en ce qui concerne les deux période de chasse. Le détenteur d'un permis de chasse à l'arc peut chasser durant les deux périodes, mais le chasseur à l'arbalète peut chasser seulement durant la période dite conventionnelle.

Une autre question qui revient assez souvent est celle-ci: le détenteur d'un certificat du chasseur peut-il lui aussi chasser à l'arc sans détenir le permis spécifique aux archers? Oui, mais, il devra se procurer le permis de chasse ordinaire. Avec ce permis, le chasseur pourra s'adonner à la chasse à l'arc durant les deux périodes de chasse et également se servir d'une arme à feu durant la période dite conventionnelle.

La loi du Mâle n'est pas obligatoire dans le domaine de la chasse à l'arc. C'est ainsi que durant la période de chasse à l'arc seulement, le chasseur pourra abattre le mâle, la femelle et le veau.

Comme par le passé, le port du dossard est obligatoire. Mais, durant la période de chasse à l'arc seulement, le chasseur n'est pas tenu de le porter. Ceci est fort compréhensible dans le genre de chasse que peut représenter la chasse à l'arc, chasse à l'affût, camouflage, etc.

Enfin, pour les amateurs de chasse qui aimeraient obtenir des renseignements supplémentaires peuvent toujours composer le numéro Zénith suivant: 60270. Bonne chasse et soyez prudents durant votre séjour en forêt.

A.L.



La chasse, c'est beau, mais il faut se conformer aux divers règlements du ministère...

TRUST GÉNÉRAL



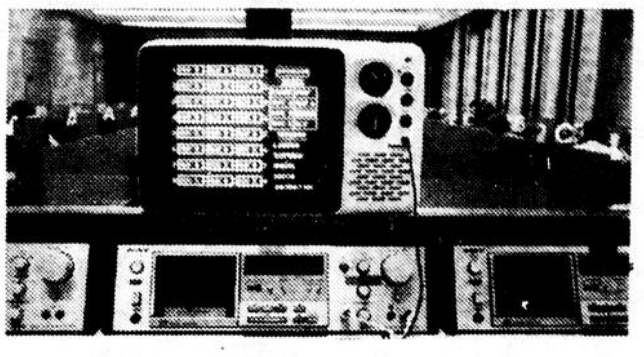
MEILLEUR AGENT VENDEUR DU MOIS.

Le directeur de la succursale de Rimouski du Trust Général - Le Maître Courtier tient à souligner la performance et l'excellent travail de M. André Leroux qui s'est classé le meilleur agent vendeur pour le mois de août à sa succursale. Nous le félicitons.

Numéro de téléphone de l'agent **723-6109**

Société de courtage immobilier du Trust Général Inc. Courtier.

POURQUOI J'INVESTIS DANS NOTRE SODEQ?



"Parce que la SODEQ investira ses capitaux dans les petites et moyennes entreprises manufacturières de notre région tout en portant une attention particulière à son rôle d'aide à la gestion de ces P.M.E."

M. Jacques Landry, président
J.L. Electron Inc.
fabricant d'équipement électronique.

SODEQ
DE L'EST DU QUÉBEC

Un investissement incomparable!

Je voudrais en connaître davantage sur la possibilité d'investir dans la Sodeq de l'Est du Québec

Téléphonez-moi ☐
Envoyez-moi le prospectus ☐

Nom : _____
Adresse : _____
_____ Tél. : _____

Postez à
SODEQ DE L'EST DU QUÉBEC
110 est, rue St-Germain
Rimouski, Qué. G5L 1A6
Tél. : (418) 722-4444

Voyagez en groupe avec chauffeur S.V.P.



La solution à la hausse du carburant

Disponible:
Pour les Clubs d'Age d'Or
Pour les Clubs Sociaux
Pour les Clubs Sportifs
Pour les Clubs Scolaires
Pour tous les Clubs!

Voyez notre service de location de Mini-bus. Un coup de fil, on est chez vous! Comparez les coûts!!!

SERVICE DE MINI-BUS ET CHAUFFEUR
TRANSPORT GÉRARD HALLÉ INC.
110 Avenue Mont-Comi Saint-Donat, Rimouski
Téléphone: Bureau **739-4996**
Résidence: **739-4412**
739-3230

Club Canin
C.P. 314, Rimouski
G5L 7C3

EXPOSITION CANINE
en collaboration avec la Corporation du Festival d'Automne de Rimouski

VOUS INVITE À VOIR L'EXPOSITION CANINE
SAMEDI 10 OCTOBRE À 13H00 AU PAVILLON SPORTIF

Pour informations:
HÉLÈNE SAUCIER
723-8857

Nouveau Gouverneur pour le District A-14

Le Lion Jules Coulombe

C'est avec joie que nous avons appris dernièrement la nomination de Monsieur Jules Coulombe, personnalité bien connue dans la région de Rimouski, au titre de Gouverneur du District A-14 de l'Association Internationale des Clubs Lions pour le terme de 1981-82.

Mentionnons que le District A-14 couvre le territoire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à Gaspé, sur la rive sud et de Baie Saint-Paul à Havre Saint-Pierre incluant les villes nordiques et aussi le territoire du Saguenay Lac Saint-Jean. Disons aussi que l'Association Internationale des Clubs Lions est la plus importante organisation de clubs de service au monde, regroupant près de 1,500,000 membres, répartis dans plus de 150 pays.

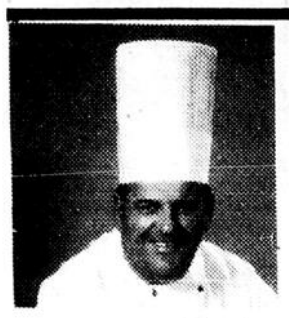
Le nouveau gouverneur de notre district est membre du Club Lions de Rimouski depuis plus de 20 ans. Il avait d'ailleurs été le Gouverneur-fondateur du nouveau District A-14 en 1972-73, suite à la resubdivision du District A-10, qui englobait tout l'Est du Québec.

Cette nomination représente un grand honneur pour toute la population rimouskoise et bien sûr, pour les membres du Club Lions de cette ville. De plus, nous croyons que le Lion Jules Coulombe pourra répondre, en tant que Gouverneur, à toutes les demandes des autres Clubs Lions dispersés sur le district. Encore une fois, nous adressons nos plus sincères félicitations à cet homme dévoué et très humanitaire, nos félicitations vont aussi à tous les membres du Club Lions de Rimouski.

Alain Lavoie



Le nouveau Gouverneur du District A-14, le Lion Jules Coulombe. Nos sincères félicitations.



Recettes du Manoir des Erables

Chef exécutif: Renaud Cyr

En collaboration avec l'Institut de Tourisme et Hôtellerie du Québec

Soupe au blé d'inde et au jus de tomate

INGRÉDIENTS	6 PORTIONS MÉTRIQUE IMPÉRIAL
Beurre	15 ml 1c. à table
Oignon haché	125 ml ½ tasse
Maïs en grains	300 ml 1¼ tasse
Eau	1 l. 4 tasses
Pomme de terre en petits cubes	375 ml 1½ tasse
Jus de tomate	250 ml 1 tasse
Sel	5 ml 1c. à thé
Poivre	2 ml ½ c. à thé
Farine tout usage	12 ml 2½ c. à thé
Lait	200 ml ¾ tasse

MÉTHODE

FAIRE FONDRE le beurre, ajouter les oignons et cuire jusqu'à ce qu'ils soient transparents.

AJOUTER le maïs, l'eau, les pommes de terre, le jus de tomate, le sel et le poivre.

LAISSER mijoter durant 30 minutes.

DELAYER la farine dans le lait et ajouter ce mélange à soupe.

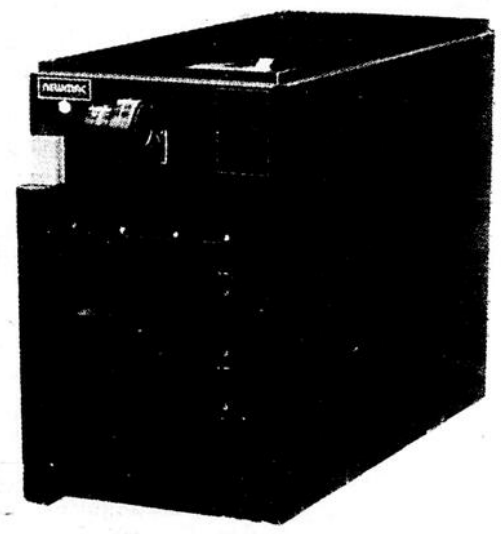
LAISSER cuire encore durant 10 à 15 minutes.

SUBVENTION DE PCRP $800.00

Aux fins de ce programme, sont admissibles:

●Les maisons seules ●Les maisons mobiles dotées d'un système de chauffage distinct ●Les maisons jumelées ou en rangée, si chacune est dotée d'un système de chauffage distinct ●Les unités de logement d'un immeuble d'habitation à logements multiples, si chacune est dotée d'un système de chauffage distinct;

Pour modification de système de chauffage à l'huile pour d'autres sources d'énergie (ELECTRICITE ET AU BOIS) **et l'installation de plinthes électriques aussi pour une fournaise à air chaud ou à l'eau chaude.**



Fournaise au bois combiné électricité

Pour ceux qui ont des blocs à logements jusqu'à $5,500.00.

●Pour 2 et 3 logements	jusqu'à $1,000.00
●Pour 4 à 6 logements	jusqu'à $1,500.00
●Pour 7 à 10 logements	jusqu'à $2,500.00
●Pour 11 à 20 logements	jusqu'à $3,500.00
●Pour 21 à 50 logements	jusqu'à $4,000.00
●Pour 51 et plus logements	jusqu'à $5,500.00

ESTIMATION GRATUITE

Consultez les spécialistes de:

Deschênes Électrique Inc.

ENTREPRENEURS ELECTRICIENS RESIDENTIEL INDUSTRIEL, COMMERCIAL, CHAUFFAGE ELECTRIQUE

80 Hôtel de Ville, Mont-Joli, 775-5277

Robitaille, Marcoux et Ass. ltée

SYNDICS DE FAILLITE

425, Est, Boulevard,
Charest suite 300 Québec, Qué.
G1K 3H9 Tél.: (418) 522-3854

SYNDICS AUTORISÉS-AUTHORIZED TRUSTEES

135, RUE DES GOUVERNEURS,
PLACE DIONNE, SUITE 2
RIMOUSKI, QUÉ G5L 7R2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA

COUR SUPÉRIEURE

(En matière de Faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

No: 250-11-000041-81
017647

DIAPOPHOTO INC., corps politique et incorporé ayant son siège social à 585 Boul. Hébert, St-Pascal, et sa principale place d'affaires à 412, 4ième Avenue, La Pocatière, Cté Kamouraska, P.Q.

Demande de soumissions

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par les syndics soussignés, le 16ième jour d'octobre 1981, à 4:00 heures de l'après-midi, à leur bureau, 135 des Gouverneurs, Place Dionne, Suite 2, Rimouski, P.Q., pour l'achat des items suivants:

DESCRIPTION Valeur approximative
LOT 1 Fonds de commerce consistant en: flash électronique, adapteur, cadres. $1,400.00

LOT II Equipement
270.00

LOT III Ameublement et équipement de bureau 2,300.00

Les soumissions devront parvenir aux syndics à leur bureau de Rimouski avant 4:00 heures, le 16ième jour d'octobre 1981, être scellés et porter au recto de l'enveloppe, la mention lisiblement écrite: "SOUMISSION RE: DIAPOPHOTO INC".

Les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions.

INSPECTION

Tous les lots pourront être visités à 375 Ste-Anne, Pointe-au-Père, Rimouski, P.Q., le 9ième jour d'octobre 1981, de 2:00 heures à 4:00 heures de l'après-midi.

CONDITIONS ET RÉSERVÉS SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens sont celles prévues à l'Article 114(8) des règles régissant la faillite; elles font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir copie lors de l'inspection ou au bureau des syndics.

Daté de Rimouski, ce 1er jour d'octobre 1981.

ROBITAILLE, MARCOUX & ASSOCIÉS LTEE
135 des Gouverneurs, Suite 2,
Rimouski, P.Q. G5L 7R2
Tél: 723-6264

Par: Francine Lessard, administrateur

économie



Le crédit industriel Desjardins est convoité

La Fédération des Caisses d'Entraide Economique rate le bateau à son tour

Après avoir raté de peu la fusion avec la Fiducie du Québec, le Crédit Industriel Desjardins, contrôlé majoritairement par la Société d'Investissement Desjardins, se retrouve maintenant convoité par le mouvement des Caisses d'Entraide Economique du Québec. En effet, dernièrement, le président des Caisses d'Entraide, Monsieur Justin Dugal déclarait que deux rencontres avaient eu lieu avec le président de la Confédération des Caisses Populaires, Monsieur Raymond Blais, à ce sujet.

Selon la Confédération des Caisses populaires, la déclaration de Monsieur Dugal ne semble pas justifiée puisque ces rencontres étaient encore qu'au stade exploratoire. Suite à ces déclarations qui laissaient croire à une association entre les Caisses d'Entraide et le Crédit Industriel inc., le Mouvement Desjardins tient à préciser certains points concernant ce dossier.

Pour le mouvement coopératif il est exact que deux rencontres ont eu lieu à la requête de M. Dugal; lors de ces rencontres, certains problèmes confrontant les Caisses d'Entraide ont été évoqués et parmi les solutions avancées pour régler leurs problèmes les représentants des Caisses d'Entraide ont émis l'idée d'une association possible avec le Crédit Industriel Desjardins. Toutefois, souligne la Confédération des Caisses Populaires cette idée n'a pas retenu l'attention du Mouvement Desjardins.

Le groupe coopératif affirme, par ailleurs, que tout rapprochement entre les deux groupes ne pourra se faire que dans le respect de la structure du Mouvement Desjardins, c'est-à-dire, les caisses, les fédérations ainsi que la Confédération.

On se souviendra qu'au mois de juin dernier le Gouvernement du Québec avait demandé au Mouvement Desjardins d'entrer dans le dossier. La Confédération avait posé , à ce moment, quelques conditions: que les économies des membres confiées aux Caisses d'Entraide soient sauvegardées; que tout déficit ou autre perte encourus par les Caisses d'Entraide soient garantis par le Gouvernement; que l'intégration au Mouvement Desjardins se fasse par étapes et ceci, dans le but d'apprécier la situation de chacune des composantes de la Fédération des Caisses d'Entraide Economique du Québec.

Il faut dire que depuis ce temps, plusieurs Caisses d'Entraide ont entrepris certaines démarches auprès des Fédérations et des Caisses Populaires dans le but d'un éventuel rapprochement.

En terminant, les gens du Mouvement Desjardins sont "encore prêts à étudier ce dossier dans la mesure ou son authenticité coopérative n'est pas remise en question et dans la mesure où les économies des membres et l'équité de ses caisses ne subissent aucun préjudice".

Alain Lavoie

Les cartes de crédit et la dernière grève des Postes

Les Compagnies de crédit ne peuvent vous faire payer l'intérêt accumulé

Après plus d'un mois d'interruption des services postaux, on attend avec une impatience à peine voilée, l'arrivée des lettres d'amour mais il faut aussi se résigner à mettre un frein à l'utilisation de la Visette ou de la Master Chargette. C'était bien tentant de jouir des privilèges du crédit espérant inconsciemment que le grève dure indéfiniment. Heureusement, malgré ces grèves, notre système capitaliste a des lois qui protègent le petit consommateur des abus possibles qu'on pourrait faire sur son dos...même en cas de grève.

C'est justement le cas pour les intérêts chargés pour les cartes de crédit...On pourrait sans aucun doute trouver normal qu'en cas de grève postale, les compagnies de crédit laissent l'intérêt s'accumuler puisqu'en fait le consommateur profite du bien sans l'avoir payé. Mais la Loi de protection du consommateur dit:

ARTICLE 126: "Tant que le consommateur n'a pas reçu à son adresse un état de compte, le commerçant NE PEUT exiger de frais de crédit sur le solde impayé, sauf sur les avances en argent".

Donc, à moins que le commerçant (ici les banques émettrices de nos cartes de crédit) n'ait pris d'autres moyens pour vous faire parvenir son état de compte, il ne peut rien exiger de vous. En fait, c'est normal puisque le commerçant ne peut vous enlever arbitrairement le droit de payer sans frais de crédit le solde de votre compte. Dans d'autres articles, la loi spécifie même que cette période correspond à 21 jours après l'expédition de l'état de compte. Vous faire payer de l'intérêt sans vous avoir donné la chance de payer le capital...est illégal. Si l'on vous exige de l'intérêt illégalement, refusez catégoriquement et dans l'impossibilité de régler le litige, portez plainte à l'Office de la protection du Consommateur.

Même si c'est illégal, il est possible que certains émetteurs de cartes de crédit tentent de profiter de la grève pour augmenter votre marge de crédit. Si par exemple, vous disposez de $1,000 de crédit et que vous l'utilisez entièrement chaque mois, il est normal qu'après un mois sans état de compte, vos achats dépassent votre marge de crédit. Légalement et si les systèmes de contrôle interne des banques fonctionnent bien, on ne devrait rien autoriser au-delà de $1,000 puisque la loi dit:

Article 128: "Lorsque le commerçant a indiqué au consommateur la somme jusqu'à concurrence de laquelle un crédit variable lui est consenti: il ne peut augmenter cette somme sauf A LA DEMANDE EXPRESSE DU CONSOMMATEUR".

Donc, à moins d'une demande écrite de votre part, votre marge de crédit ne peut être majorée. C'est là une protection légale intéressante parce qu'en soi bien qu'une marge de crédit qui a augmenté, diminue rarement, on en profite aisément...jusqu'à la faillite tristement.

L'état de compte qui vient d'arriver entre deux petites lettres d'amour mérite lui aussi d'être scruté mot à chiffre.

Ce texte important pour celui qui est "pogné" avec les fameuses cartes de crédit a paru dans Cooprix Information au mois de septembre dernier.

A.L.

Claude M.,

VOULEZ-VOUS UN BON CONSEIL?

L'avenir de votre milieu vous préoccupe?
Vous habitez votre municipalité depuis au moins deux ans?
Vous votez aux élections municipales?
Pourquoi ne pas participer aux élections municipales du 1er novembre prochain en vous portant candidat(e)!

Oui, participez aux élections municipales!

«Elle a du pouvoir, ma municipalité.»

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

APPEL D'OFFRES

Projet: Réaménagement CLSC-CSS de Matane
Propriétaire: Centre local de Services Communautaires
349, Saint-Jérôme,
Matane, G4W 2A8
Tél: (418) 562-5741
Architecte: Jean-Claude Bouchard, architecte
506, avenue Desjardins,
Matane, G4W 2Z9
Tél: (418) 562-9563
Ingénieurs-consultants: Angers, Drouin, Simard & Associés Ltée
1040, St-Germain est,
Rimouski, G5L 7B7
Tél: (418) 722-8877

Le Centre Local de Services Communautaires de Matane, propriétaire, demande des soumissions pour le réaménagement des locaux du CLSC et du CSS à Matane.

Eligibilité
Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et possédant un permis de la Régie des Entreprises de Construction du Québec.

Obtention des documents
Les plans, devis documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, à compter du 2 octobre 1981, contre un dépôt de cinquante (50) dollars en espèces ou sous forme de chèque visé fait à l'ordre du Centre local de Services Communautaires de Matane. Ce dépôt sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Garantie
La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé émis à l'ordre du Centre Local de Services Communautaires de Matane et représentant dix (10%) pour cent du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Remise des soumissions
Les soumissions, l'original et deux copies, dans des enveloppes cachetées et adressées au Centre Local de Services Communautaires Bureau du directeur général, 349, Rue St-Jérôme, Matane, G4W 2A8, à l'attention de M. Michel Asselin, directeur général, seront reçues jusqu'à quinze heures (15h00), heure en vigueur localement, le 22 octobre 1981, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Spécialités
L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat de la spécialité.
Plomberie/chauffage - Ventilation - Electricité.
Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé émis à l'ordre du propriétaire et représentant dix (10%) pour cent du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.
Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 16 octobre 1981 à quinze heures (15h00).
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsable du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.
Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 3322 en date du 8 novembre 1972.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

La Commission Scolaire
La Neigette

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Agrandissement de l'école Notre-Dame dans la paroisse de Sacré-Coeur

Propriétaire:
La Commission scolaire La Neigette
111 ouest, rue St-Jean Baptiste,
Rimouski (Québec)
G5L 4J2

Architecte:
Ludger Caron, M.A.O.A.
353 sud, rue Laval,
Rimouski, (Québec)
G5L 6M1

INGÉNIEUR EN STRUCTURE:
Jean-Marie Marquis & Associés,
471, Avenue de la Cathédrale,
Rimouski (Québec)
G5L 5M9

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
Anger, Drouin, Simard & Associés,
140 ouest, rue St-Germain,
Local 11,
Rimouski, (Québec)

LA COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE demande des soumissions pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame dans la paroisse de Sacré-Coeur.
Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte à compter de mercredi le 7 octobre 1981 à 14:00 heures, contre un chèque visé de (100,00$) cent dollars, émis au nom du propriétaire, lequel sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions et s'il remet une soumission.
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) de la soumission fait à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de quarante cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.
Cette garantie de soumissions devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Centre administratif de la Commission scolaire La Neigette jusqu'à 14:00 heures, heure en vigueur localement, le vendredi vingt huitième jour du mois d'octobre 1981 pour être ouvertes publiquement au même endroit, (salle des commissaires) le même jour et à la même heure.
L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis lui fourniront à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat de la spécialité.
Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de leur soumission, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsable du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Ceux assujettis au B.S.D.Q. (bureau des Soumissions Déposées du Québec) devront présenter leur soumission au plus tard le 23 octobre 1981 à quatorze (14:00) heures.
Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Le Directeur général
Gilles Bujold

nécrologie

BERGER
A Sainte-Irène le 18 septembre est décédé subitement à l'âge de 86 ans et 10 mois Monsieur Irené Berger, époux en première noce de feue dame Alice Létourneau et en seconde noce de madame Rose-Alma McDonald demeurant à Sayabec. Le service a été chanté en l'Eglise de Sayabec.

BERUBE
A l'hôpital de Maisonneuve de Rosemont le 22 septembre est décédé accidentellement à l'âge de 30 ans Monsieur Nelson Bérubé époux de Dame France Pineau demeurant à Mascouche et autrefois de Les Boules. Le service a été chantée en l'Eglise de Les Boules.

BRETON
A l'Hôpital Beauceville le 22 septembre est décédé à l'âge de 81 ans et 1 mois Monsieur Raymond Breton époux de feue Dame Rose-Aimée Vachon demeurant à Vallée Jonction. Le service a été chanté en l'Eglise de Vallée Jonction.

BRISSON
A l'hôpital de Mont-Joli le 18 septembre est décédée à l'âge de 90 ans Dame Rose-Alma Brisson épouse de Feu Ernest Soucy demeurant au 40 rue Saint-Gérard à Saint-Blandine. Le Service a été chanté en l'Eglise de SAinte-Blandine.

CARON
A Hauterive le 20 sept. est décédée à l'âge de 62 ans Dame Berthe Caron épouse de Monsieur Georges Saint-Laurent demeurant au 1030 rue Comtois à Hauterive. Le service a été chantée à la Cathédrale Saint-Jean-Eudes.

CHAMBERLAND
A Price le 11 septembre est décédé subitement à l'âge de 65 ans Monsieur Lauréat Chamberland époux de Dame Jeanne D'Arc Lévesque demeurant au 39 rue Saint-Pierre à Price. Le Service a été chanté en l'Eglise de Price.

COTE
Au Centre de Santé de Trois-Pistoles le 21 septembre est décédé à l'âge de 94 ans et 9 mois Monsieur Georges Léon Côté époux de feue Dame Alice Côté, demeurant à l'Isle Verte et autrefois de Québec. Le service a été chanté en l'Eglise de l'Isle Verte.

DESROSIERS
A l'Hôpital de Mont-Joli le 21 septembre est décédé à l'âge de 50 ans Mademoiselle Anita Desrosiers fille de feu Laura Synette et de feu Alfred Desrosiers demeurant au 360 rue Perreault, Rimouski. Le Service a été chanté en l'Eglise de Sainte-Angès.

DUMONT
A Mont-Joli le 19 septembre est décédée subitement à l'âge de 68 ans et 05 mois Dame Marie-Rose Dumont épouse de Feu Lionel Saint-Pierre demeurant à Mont-Joli et autrefois de Saint-Octave de Métis. Le service a été chanté en l'Eglise de Saint-Octove de Métis.

FORTIN
Au Centre de Santé Boisbouscache de Trois-Pistoles le 21 septembre est décédée à l'âge de 65 ans Dame Laurette Fortin épouse de Monsieur Roméo Lafrance demeurant à Rivière-Trois-Pistoles. Le Service a été chanté en l'Eglise de Rivière Trois-Pistoles.

GAGNON
A L'Hôtel Dieu de Rivière-du-Loup le 17 septembre est décédé subitement à l'âge de 70 ans et 9 mois Monsieur Gérard Gagnon époux de Dame Albina Rioux demeurant à Saint-Mathieu. Le service a été chanté en l'Eglise de Saint-Mathieu.

GAGNON
A Québec le 20 septembre est décédé accidentellement à l'âge de 19 ans et 9 mois Monsieur Richard Gagnon fils de Monsieur Henri Gagnon et de Dame Rose-Délima Parent, demeurant rue Saint-Alphonse à Luceville. Le Service en l'Eglise de Luceville.

GOULET
A Rimouski le 24 septembre est décédé à l'âge de 77 ans Monsieur Josaphat Goulet fils de feu Wellinstant Goulet et de feue dame Eugènie Poirier, demeurant au 7 rue Goulet à Rimouski-Est. Le Service a été chanté en l'Eglise de Saint-Yves.

HEPPELL
A l'Hôpital de Rimouski le 21 septembre est décédée à l'âge de 45 ans et 10 mois Dame Rose-Aimée Heppell épouse de Monsieur François Lechasseur demeurant à la Rédemption. Le Service a été chanté en l'Eglise de la Rédemption.

HINS
A Rimouski le 24 septembre est décédé à l'âge de 85 ans et 6 mois Monsieur Napoléon Hins époux de Dame-Marie-Anne Parent demeurant au 468 Tessier Sainte-Odile.
Le Service a été chantée en l'Eglise de Sainte-Odile.

LARRIVEE
A Laurette-Ville le 19 septembre est décédée accidentellement à l'âge de 17 ans et 03 mois Mademoiselle Guylaine Larrivée fille de Jacques Larrivée et de Dame Thérèse Rioux, demeurant à Laurette-Ville et autrefois de Trois-Pistoles. Le Service a été chanté en l'Eglise de Trois-Pistoles.

LAUZIER
Au centre de santé de Trois-Pistoles le 19 septembre est décédé subitement à l'âge de 69 ans et 06 mois Monsieur Henri Lauzier fils de feu Joseph Lauzier et de Feue Dame Alphonsine Bélanger. Le Service a été cnahté en l'Eglise Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles.

LEVESQUE
A Québec le 24 septembre est décédé à l'âge de 83 ans Monsieur Albert Lévesque fils de feu Fortunat Lévesque et de feue Dame Catherine Brisson. Le Service a été chanté en l'Eglise La Cathédrale de Rimouski.

LEVESQUE
A Québec le 23 septembre est décédé à l'âge de 66 ans et 6 mois Monsieur Narcisse Lévesque époux de Dame-Marie-Reine Bouillon demeurant au 1275 Ozanam à québec. Le Service a été chanté en l'Eglise de Saint-François d'Assise.

MADORE
A l'Hôpital de Mont-Joli le 19 sept. est décédé à l'âge de 89 ans et 10 mois M. Arsène Madore époux de feue Dame Rosanna Paradis demeurant à Saint-Moise. Le Service a été chanté en l'Eglise de Saint-Moïse.

MORIN
A Rimouski le 18 septembre est décédé à l'âge de 71 ans Monsieur Adelme Morin fils de feu Exavier Morin et de feue Dame Lumina Corriveau demeurant au 1053 du Parc à Pointe-au-Père. Le service a été chanté en l'Eglise de Nazareth.

MORISSETTE
A Montréal le 19 septembre est décédé à l'âge de 65 ans Monsieur Adéodat Morissette fils de feu Napoléon Morissette et de Dame Marie Gagnon de la Paroisse Notre-

Suite en page A 27

LES ENTREPRISES INC.
PERENNE
ENTREPRENEUR GENERALE
construction commerciale
construction résidentielle
rénovation de tout genre
bâtiment agricole
service de dessin
Jean-Guy Proulx
C.P. 1051
723-1710
Rimouski

AVIS DE DÉCÈS

A Rimouski, est décédée le 28 septembre 1981, à l'âge de 86 ans Mme Blanche Côté épouse en 1ières noces de feu Camille Nadeau et en deuxièmes noces de feu Florien Rouleau, marchand de Les Hauteurs de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Juliette Nadeau (André Belzile) de Luceville; Gilberte Nadeau (Paul Leblanc) de Sept-Iles; Robert Nadeau (Renée Jeanne Leblanc) de Sept-Iles; Jean-Louis Rouleau (Suzanne Boucher) Les Hauteurs; Raymond Rouleau (Micheline Bourassa) Sherbrooke; Carmen Rouleau (Claude Harvie) Saint-Bruno; Gilbert Rouleau (Laurence Boutet) Repentigny; Nicole Rouleau (Jacques Leclerc) Fleurimont; et de nombreux petits-enfants.

Le service et les sépultures ont eu lieu le vendredi 2 octobre 1981 à 3 heures, à Les Hauteurs de Rimouski.

MESSE ANNIVERSAIRE

Une messe anniversaire sera célébrée en l'église de St-Jérôme de Matane, à 11h, dimanche le 11 octobre prochain pour Jules Asselin décédé le 13 octobre 1980. Parents et amis sont invités à y assister.



MONUMENTS FUNÉRAIRES

Représentant à Rimouski
M. Olivier Lévesque
428 rue Tessier
Tél.: 723-6035
723-9642

Avis de décès

A Montréal, au centre hospitalier Saint-Georges, le 18 septembre 1981, est décédée à l'âge de 73 ans et 2 mois, Madame Veuve Théophile Gagné, née Eva Saint-Laurent, autrefois de Rimouski.

Sa maladie fut longue et pénible. Elle nous permit de mesurer toute la générosité et la résignation de son âme. Ceu fut la victime se conformant sans cesse à la volonté de Dieu.

Elle laisse dans le deuil 5 enfants, Clémence (Roger Lepage); Marie-Paule (Gérald Lévesque); Jean-Paul (Denise Imbeault); Laurence (Solange Crevier); Ernest Gagné, tous de Montréal.

Ses petits enfants, Sylvie Gagné, Robert Gagné, France Lévesque, sa soeur Madame Romuald Plourde (Marie St-Laurent de Montréal). Elle était la belle-mère de Marie-Anne Desrosiers - (décédée); Albertine Lepage - Rimouski; Albert Gagné - Rimouski, Elmire Proulx, Rimouski, Hildegarde Gagné, Montréal, Jeannette Lévesque (décédée), Juliette Cloutier, Québec, Alfred Gagné, Rimouski, Laura Rivière, Laval, Montréal. Elle laisse plusieurs neveux et nièces.

Le cortège funèbre suivit de deux landaus de fleurs quittèrent le salon Urgel Bourgie, pour se rendre en l'église du Sacré-Coeur de Jésus, où le service religieux fut célébré le 21 septembre à 14 heures, par l'abbé Paul-Eugène Champagne, curé de la paroisse, ami de la famille, assisté de l'abbé Joseph Paquin, aumônier de l'hôpital Notre-Dame ainsi que Monsieur Gaston Forest servant.

Accompagnée de parents et amis, la dépouille mortelle fut reconduite à sa dernière demeure dans le lot familial. Au cimetière Côte-des-Neiges, à Montréal. Elle laisse à sa famille un nom respecté et honoré.

De tes enfants

LES PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES

POURQUOI?
Ça ne serait pas pour moi

Vous voulez que vos volontés soient respectées, pourquoi ne pas décider vous-même ce que vous voulez comme obsèques.
Un simple appel à nos bureaux, et nous vous fournirons toutes les informations voulues, ou encore une visite à nos bureaux. A bien y penser, n'est-ce pas MA responsabilité de voir à mes funérailles.

BISSONNETTE & FRERE
125, rue St-Louis, Rimouski, Tél.: 723-9294
1624, blvd Jacques-Cartier Mont-Joli, Tél.: 775-2264

Ville de rimouski

VILLE DE RIMOUSKI

RAPPORT ANNUEL 1980

Votre conseil municipal a fait imprimer un état sommaire de la situation financière de votre ville au 31 décembre 1981 ainsi que le résultat des opérations pour l'année se terminant à la même date.

Pour obtenir une copie de ces états, vous téléphonez au secrétariat du service des finances au numéro 724-3111 ou vous vous présentez à l'Hôtel de Ville au comptoir de la perception.

Votre conseil municipal

Suite de la page A 26

Dame de Lourdes de Mont-Joli et autrefois de Saint-Joseph de Lepage.

OUELLET
A Notre-Dame du Lac le 20 septembre est décédé accidentellement à l'âge de 45 ans et 6 mois Monsieur Jean-Claude Ouellet. demeurant à Lac des Aigles et autrefois de Montréal. Le Service a été chanté en l'Eglise de Lac des Aigles.

PARADIS
A Rimouski le 22 septembre est décédée à l'âge de 66 ans Dame Estelle Paradis fille de feu Bazil Paradis et de feue Dame Elmire Saint-Michel demeurant au 50, rue Sainte-Bernadette à Mont-Joli. Le service a été chanté en l'Eglise Notre-Dame de Lourdes.

PELLETIER
Au Centre de Santé Boisbouscache de Trois-Pistoles le 23 septembre est décédé à l'âge de 91 ans et 5 mois Monsieur Dieudonné Pelletier demeurant à Rivière Trois-Pistoles. Le Service a été chanté en L'Eglise de Rivière-Trois-Pistoles.

THIBEAULT
A l'Hopital de Rimouski le 23 septembre est décédé à l'âge de 64 ans et 4 mois Dame Jeanne Thibeault épouse de Monsieur Normand Fournier demeurant au 13, 5ième Avenue à Saint-Fabien. Le service a été chanté en l'Eglise de Saint-Fabien.

Ameublement de bureau
RICHARD BELANGER
Représentant service des ventes
Bur.: 723-7877 Rés.: 722-6739
bellavance inc.
192 est St-Germain, Rimouski

cegep rimouski 60 rue Evêché Ouest Rimouski G5L 4H6 Tél: 418-723-1880

ADMISSION POUR LA SESSION D'HIVER 82 (821)
ÉDUCATION RÉGULIÈRE

La session d'hiver 82 débutera le 18 janvier 1982 au Cégep de Rimouski. Toutefois, les demandes d'admission doivent nous parvenir avant le 1er novembre 1981.

Les programmes offerts sont les mêmes qu'à la session d'automne, sauf pour les options contingentées. Le Collège ne peut cependant garantir tous les cours normalement dispensés aux sessions d'automne, c'est-à-dire les 1ère, 3ème et 5ème sessions.

Le bureau des admissions
Par: Paul Brassard,
registraire

IMMEUBLES G/MC (1981) INC COURTIER

NOMINATION



Monsieur Georges St-Pierre,
Représentant Immobilier

Monsieur Jean-Louis Ruest, directeur associé de IMMEUBLES G.L.M.C. (1981) INC. a le plaisir de vous faire part de la nomination de Monsieur Georges St-Pierre en qualité de Représentant en Immobilier.
Monsieur St-Pierre possède une vaste expérience du domaine de la vente et, de plus, a été à l'emploi d'une firme de courtage de la région durant plus de deux ans.
Vous pouvez être assuré d'un service compétent et efficace de sa part et nous vous invitons à faire appel à Monsieur St-Pierre, en tout temps, que ce soit pour la vente ou l'achat d'une propriété résidentielle, à revenus ou commerciale.
Vous pouvez le rejoindre à 722-4646 Bureau, 724-4735 résidence.

Ville de rimouski
205, rue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec)
G5L 7C7
Tél.: (418) 723-3313

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT NO. 81-1368, en amendement au règlement 1008 concernant le zonage - Secteur de zone C1 est abrogé et remplacé par un nouveau secteur de zone C2.

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Rimouski,

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, Greffier:

1. QUE pour les raisons prévues aux articles 370 à 384 de la Loi sur les Cités et Villes, le règlement numéro 81-1368 est réputé avoir été approuvé par les électeurs lors de la tenue du registre les 29 et 30 septembre 1981 de 9h00 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Rimouski.
2. QUE ledit règlement amende le règlement 1008 de la façon suivante:

Article 1— L'article 1.3 intitulé "Plan de zonage" est amendé en modifiant ledit plan de la façon suivante:
"Le secteur de zone C1 situé à l'est de l'intersection des rues Belzile et de l'Evêché et comprenant les lots 15-1, 15-2 et 8-63 du cadastre officiel de la Ville de St-Germain de Rimouski, est abrogé et remplacé par un nouveau secteur de zone C2".

3. QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du greffier de la Ville.
4. QUE ledit règlement 81-1368 entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication.

Donné à Rimouski, ce premier jour du mois d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-un.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Corporation Municipale de St-Marcellin demande des soumissions pour la vente d'un souffleur de marque Vohl 1963, 2 roues motrices, munies de chaines. Moteur neuf à l'avant, type 220, série S-1597520 n'ayant que trois semaines d'usure et à l'arrière le moteur est de 106 forces.
Système de signalisation en règle et un système rotatif.
En bonne condition, entretien faite par Richard Piché de Cap-Santé.
Une entente devra être signé par la Corporation et l'acheteur, pour que l'achat soit fait tel que vu et accepté.
Les soumissions devront être envoyés au bureau du secrétaire-trésorier avant le quinze octobre 1981, jusqu'à 18 heures. L'ouverture se fera à 20 heures, à même date.
La Corporation ne s'engage à retenir, ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par Brigitte Couturier,
sec.-trés. au nom de la Corp. Mun. St-Marcellin

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de:
J. & P Malenfant Inc. (grossiste)
167 rue Lavoie
Rimouski, Québec.

Une banque à charte, en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 178 de la Loi sur les **Banques,** fait appel à des offres, par l'entremise de son mandataire, pour la vente des biens ci-après décrit en bloc ou en lots séparés.

DESCRIPTION DES BIENS

Lot 1 Article ménagers, casseroles, ustensiles, ensemble de vaisselle, moules, verres, etc... prix de vente 27 060 $

Lot 2 Articles scolaires et de librairie cahiers, papiers, crayons, stylos, marqueurs, craies, etc. prix de vente 58 038 $

Lot 3 Cadeaux, cendriers, porte-monnaie, lunettes d'approches, bibelots, lampes etc. prix de vente 15 356 $

Lot 4 Bijouterie, montres "TIMEX", cadrans et horloges "WESTCLOCK", etc. prix de vente 16 494 $

Lot 5 Menus articles gants, fils à coudre, piles, carte de souhaits, autos miniatures, lunettes de soleil, échantillons, etc. prix de vente 56 528 $

Les offres, scellées et accompagnées d'un dépôt de 20%, devront parvenir au bureau du mandataire avant 12:00h. mardi le 13 octobre 1981 et porter au recto de l'enveloppe la mention, lisiblement écrite, "OFFRE - J.& P. MALENFANT INC."

INSPECTION

L'inspection des biens pourra être faite à la place d'affaires de la compagnie jeudi, le 8 octobre 1981 entre 10:00 et 17:00h. ou sur rendez-vous avec le mandataire.
Des copies de l'inventaire pourront être obtenues sur demande au préalable ou lors de l'inspection aux frais de la personne intéressée.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du mandataire ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.

samson. bélair & associés

3100 Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, Québec
H4Z 1H7
(Tél.: 514-861-5741)

Ville de rimouski
205, rue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec)
G5L 7C7
Tel.: (418) 723-3313

AVIS PUBLIC

VILLE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil municipal de la Ville de Rimouski par une résolution en date du 21 septembre 1981, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi des Cités et Villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes municipales et/ou scolaires, générales ou spéciales, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rimouski, le ONZIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981, à DIX heures de l'avant-midi, heure normale de l'est.
Toutefois seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1981 et les années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.
Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.
Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la Ville de Rimouski et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.
Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

Matricule 2967-28-8090-2	**Taxes municipales**	**Taxes scolaires**
Harold Desbiens, 304 de la Cathédrale, Lot 207-82 cadastre officiel de la Paroisse de St-Germain de Rimouski,	1 621,13 $	154,87 $
Intérêts au 21 septembre 1981	166,71	
TOTAL	1 787,84 $	154,87 $
Matricules 2667-83-5505-3 Raymond Desgagnés, 280 Dollard, Lot 7-56 cadastre officiel de la Paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur	1 233, 11 $	42,61 $
Intérêts au 21 septembre 1981	150,63	
TOTAL	1 383,74 $	42,61 $
Matricule 2867-75-6055-0 01 Denis Giasson, 144 à 146 St-Joseph Ouest. Lot 749 du cadastre officiel de la Ville de St-Germain de Rimouski,	2 104,99 $	41,73 $
Intérêts au 21 septembre 1981	376,41	
TOTAL	2 481,40 $	41,73 $
Matricule 2867-75-6055-0 02 Denis Giasson 148 à 150 St-Joseph Ouest, Lot 479 du cadastre officiel de la Ville de St-Germain de Rimouski	1 685,78 $	
Intérêts au 21 septembre 1981	302,18	
TOTAL	1 987,96 $	
Matricule 2867-75-6055 0 03 Denis Giasson, 268 Rouleau, Lot 479 cadastre officiel de la Ville de St-Germain de Rimouski,	1 860,84 $	
Intérêts au 21 septembre 1981	301,56	
TOTAL	2 162,40 $	
Matricule 2968-16-0505 0 Jacques Lemieux, 132 à 136 St-Germain Est, Lots 46-2 ns, 46-2-1, 609, 610 cadastre officiel de la Ville de St-Germain de Rimouski	7 942,20 $	258,66 $
Intérêts au 21 septembre 1981	1 195,06	
TOTAL	9 137,26 $	258,66 $
Matricule 2967-01-8035 4 Madame Aline Roy, 170 à 172 Mgr Guay, Lot 211-247-41 cadastre officiel de la Paroisse de St-Germain de Rimouski	2 542,60 $	76,67 $
Intérêts au 21 septembre 1981	333,89	
TOTAL	2 876,49 $	76,67 $
Matricule 2868-91-7575 1 Sinamone Inc., 202 à 204 de la Cathédrale, Lots 198-2, 199-5, 196-2-1 cadastre officiel de la Ville de St-Germain de Rimouski	13 871,13 $	397,26 $
Intérêts au 21 septembre 1981	1 928,27	
TOTAL	15, 799,40 $	397,26 $
Matricule 2666-46-1540 3 Germain Thériault, Rue Lausanne, Lot 26-49 cadastre officiel de la Paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur	145,85 $	6,05 $
Intérêts au 21 septembre 1981	22,06	
TOTAL	167,91 $	6,05 $
Matricule 2967-35-1525 9 Germain Thériault, 51, 1ière Rue Ouest, Lot 208-12-8 cadastre officiel de la Paroisse de St-Germain de Rimouski	1 781,52 $	46,92 $
Intérêts au 21 septembre 1981	313,35	
TOTAL	2 094,87 $	46,92 $

La Commission municipale du Québec a autorisé le 29 septembre 1981 une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles ci-haut mentionnés.
EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Rimouski, ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent quatre-vingt-un.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville de Rimouski

Encore cette semaine

SPECIAL *Festival* Pentagone

GRATUIT!

À L'ACHAT D'UN JEANS OU D'UN CORDUROY

OBTENEZ GRATUITEMENT

Pour hommes → ou coton ouaté Valeur rég. $15.95 / chemise de flanelle Wrangler Valeur rég. $15.95

Pour dames → ou coton ouaté Valeur rég. $12.00 / blouse Valeur rég. $12.00



Pentagone

Place Saint-Laurent

vous souhaite à tous

un Joyeux Festival

Rimouski, Port-Cartier, Sept-Iles,

Rivière-du-Loup, Mont-Joli

Matane

jeanius® jeans